



**Georges-Henri Lévesque :
l'éminence blanche
de la Révolution tranquille**
page B5

ÉDITORIAL / OPINIONS / POLITIQUE



PHOTO KARYNE BOUDREAU, collaboration spéciale

Avec sa cheminée encore fumante et ses millions de dollars en équipements qui dorment, l'usine de la Gaspésia exaspère désormais les travailleurs de Chandler, qui ne peuvent plus y entrer. Depuis que la multinationale du papier Abitibi-Consol en a fermé la porte, ils sont des dizaines et des dizaines à choisir l'exil, incapables de gagner leur vie dans une ville qui se meurt.

La Gaspésia fermée, Chandler se vide



Marie-Claude Malboeuf

CHANDLER,
Gaspésie

En arrivant à Chandler, tout au bout de la péninsule, les maisons nettes de bois et les clochers d'argent se débloquent soudain derrière un disgracieux boulevard de banlieue industrielle. C'est l'envers du décor gaspésien. La vie en plein hiver, quand Percé et son rocher voisin redeviennent déserts, que la mer projetée d'aveuglants reflets métalliques et que les motoneiges vrombissent entre les épinettes couleure de cendre.

Mais les enseignes criardes s'éteignent aujourd'hui une à une. Car trois mois après la fermeture de l'imposante usine de pâte et papier Gaspésia — qui faisait vivre la moitié de la ville depuis 40 ans — les maisons se vident par dizaines et le centre-ville se meurt. Six cents travailleurs ont perdu leur emploi le 28 octobre. Des gros salariés, qui dépensaient allègrement leurs 800 000 \$ par semaine, et qui avaient besoin d'infirmières, d'enseignants, de pompiers... C'est ainsi que l'usine d'Abitibi-Consol, le dernier gros employeur de la péninsule, faisait vivre en fin de compte quelque 2500 personnes.

Le géant enfui, c'est aujourd'hui l'exode.

« Des gens ont simplement barré la porte. Ils sont partis, sans mettre à vendre », rapporte la directrice de la maison de transition, Johanne Bécu. En pleine rue commerciale, une pancarte Re-Max émerge d'ailleurs tout juste d'un tas de neige, qui empêche d'accéder à la porte.

Au total, une cinquantaine de familles ont déjà plié bagages pour Montréal ou Québec. Sans compter une centaine d'hommes, partis en éclaireurs pour mieux entraîner femme et enfants d'ici la fin de l'été.

« Je ne prends même plus de mandats tellement ça va mal, dit l'agent d'immeubles Jocelyn Marcoux. Pourquoi faire ? Les gens ne seront pas contents : ou bien ça va traîner ou bien ils vont tout perdre en vendant presque à moitié prix. »

« Je n'ai plus le droit de vivre où je suis née », conclut la jeune Annick Gionest, fille d'un mécanicien d'entretien, qui envisage avec effroi son déménagement prochain à Montréal.

Retenant ses sanglots à la table de cuisine, Serge Soucy refuse quant à lui d'abdiquer. Une calculatrice dans ses mains de gaillard barbu, il tente d'appivoiser les grands principes comptables, 23 ans après avoir abandonné le cégep pour suivre son père et son grand-père à l'usine. Un effort qui n'empêche pas ses parents âgés de pleurer à gros bouillons à l'idée de le voir partir. Ni ses trois enfants de dire qu'ils resteront en arrière.

« Les racines des Gaspésiens sont profondes comme la mer », explique-t-il en sachant bien que, depuis trois mois, sa ville se vide plutôt comme une vulgaire baignoire...



À sec

Quant à ceux qui restent au fond, ils ont la vie dure. L'assurance-emploi (qui tire à sa fin pour les 100 premiers mis à pied), tout comme l'indemnité de vacances et la prime de départ toute fraîches ne suffisent plus.

Jeeps, bateaux, motoneiges : les clés se sont mises à pleuvoir sur les comptoirs des commerçants.

« Mon père m'a donné de l'argent pour les cadeaux de Noël. Il m'a fourni du lait pour le bébé et sa marraine nous apporte des sacs de couches », confie sans détours le papetier Michel David, obligé de réhypothéquer sa maison quelques mois après la naissance de la petite Catherine.

« On ne découpait jamais les coupons d'épicerie. Là, on les collectionne ! » renchérit Serge Soucy.

Dans d'autres foyers, les enfants ont faim. « Avant de vendre l'auto

ou la maison, les parents coupent sur l'électricité ou le frigo, rapporte Johanne Bécu. Les jeunes nous disent qu'ils restent dans les couloirs de l'école, sur le plancher, parce qu'il n'y a pas de dîner chez eux et qu'ils ont froid. »

Bientôt, même le McDo va fermer, prédit le jeune Patrick Bourque, qui a lui-même levé le camp pour travailler à la Place Versailles, dans l'est de Montréal.

Chose certaine, trois des 15 magasins du déjà minuscule centre commercial ferment, incapables de payer le loyer. Les rayons de l'unique magasin de disques sont aux trois quarts vides. À moins d'utiliser Internet, les amateurs de musique devront désormais conduire plus de 100 km, jusqu'à Gaspé, pour agrandir leur collection.

Depuis novembre, même le train, qui avait l'usine comme principal client, est en sursis.

À l'école, c'est la même histoire. Les enfants pleurent le soir en racontant les sièges abandonnés par leurs amis (15 au primaire, huit au secondaire, plus une quarantaine à suivre en septembre).

Quant aux adultes, deux enseignantes de la polyvalente, l'infirmière et la travailleuse spécialisée, elles ont décidé de suivre leur mari. Au primaire, la prof de musique n'est plus là. « Elle était super, mais il a fallu qu'elle suive son chum à Québec, même si là-bas, elle est sur un super *down* parce qu'il n'y a rien pour elle », rapporte l'enseignante de troisième année, Annie Bécu.

Bref, les adultes font aussi leurs deuil. « Tu te retrouves tout seul, plus d'amis », résume la souriante

responsable des maternelles, Lucette Duguay.

« C'est la matière grise, l'intelligence qui est partie », précise pour sa part Michel David, qui se demande s'il rendrait service à ses deux filles en restant derrière.

Chose certaine, parmi les adolescents, rares sont ceux qui restent par choix. (Ce n'est pas pour rien si entre 1986 et 1998, le nombre des 15-34 ans a fondu du tiers.)

« Il y en a plein qui s'attendaient à retourner au cégep, mais qui ont appris tout d'un coup qu'ils restaient là, parce que les parents peuvent plus payer l'appartement à Gaspé », révèle la directrice du CLSC, Chantal Duguay. « Les parents les envoient à l'école des pêches, tout près, pour gagner un an. Ce sont des plans de vie brisés. »

Même si le gros de leur vie est passé, les personnes âgées angoissent tout autant dans leur coin et appellent le CLSC en état de panique.

« Les vieillards veulent donner tout ce qu'ils ont pour leurs enfants, qui sont trop fiers pour demander de l'aide, et ce sont eux qui se retrouvent à nos portes », dit la directrice Chantal Duguay. « Ce sera bientôt les seuls qui restent. Enlevez-nous le centre commercial et l'épicerie, et on est Kujuuak, dans le Grand Nord ! s'exclame Johanne Bécu. Moi, je pense qu'il y a 100 ans, quand ils nous ont défrichés, ils l'ont regretté après... »

Rouge de colère, la psychologue Annette Fullum se défoule : « Ça fait 35 ans que ça dure. Murdochville, Newport (où la mine et l'usine de poisson ne servent plus)... C'est un génocide ! Des milliers de personnes vivent ici et tout le monde s'en fiche. »

« Ce sont les multinationales qui mènent ! »

MARIE-CLAUDE MALBOEUF
CHANDLER

Juste au bord de la mer durcie dans son élan, l'usine de pâtes et papier de Chandler dégage encore une chaleur humide et sent fort le cahier neuf. La cheminée fume pour ne pas que la gigantesque bâtisse et ses précieux équipements se ruinent. Mais sur les gros rouleaux à 300 000 \$, le papier jaunit tranquillement. Dehors, des montagnes de bois pourrissent au vent. Et les rails sont depuis longtemps enneigés.

Aux yeux des gens du village, l'édifice d'un demi-kilomètre — un dédale de tunnels et 2400 marches — ne sert plus donc qu'à les

narguer. C'est que le papier les fait vivre depuis le début du siècle. Et qu'ils ne digèrent pas qu'Abitibi-Consolidated, une multinationale qui se bat pour rester le numéro un du papier journal, ne veuille plus les faire travailler, ni laisser l'industriel du sciage Cédrico le faire, comme elle l'avait promis.

Oui, l'usine de Chandler était devenue l'une des moins rentables du groupe malgré ses ventes au *New York Times* (à qui elle a déjà appartenu en partie). Oui, Abitibi-Consol accumulait des pertes depuis la grève de 1998, qui a paralysé d'un coup plusieurs de ses usines. Mais les travailleurs ne comprennent pas pourquoi elle n'a pas modernisé un procédé chimique désuet, qui les handicapait.

« Ils ont pressé le fruit jusqu'à la dernière goutte, sans moderniser. Et là, ils nous jettent comme une vieille pelure », tranche l'ancien vice-président du syndicat des papetiers, Serge Soucy, aujourd'hui au bord des larmes à l'idée de partir avec sa famille.

L'Américain John W. Weaver, qui préside le géant, blâme quant à lui les syndicats pour leurs grèves et leurs manifs.

« Il y a un peu de blâme à mettre des deux côtés. On était toujours les premiers à sortir avec nos pancartes, la compagnie veut se venger », concède Jean-Charles Ritchie, qui a été technicien en laboratoire pendant 25 ans.

Mais les choses sont un peu plus compliquées que cela.

Dans sa lettre, John Weaver explique que, pour rester au sommet, il ne peut céder le moindre bout de terrain à la concurrence. Selon lui, on fabrique déjà trop de papier dans le monde et laisser un autre prendre sa relève à Chandler l'empêcherait de faire grimper ses prix.

Bref, tandis que les syndicats réfléchissent, il a renié l'entente signée en mars avec Cédrico, qui était prête à injecter 100 millions pour moderniser l'usine et en devenir copropriétaire, sauvant ainsi la moitié des emplois perdus.

Le gouvernement a tempêté aux premiers jours du revirement. Les travailleurs ont manifesté jusqu'à Montréal. Mais rien n'y fit. Il faut savoir que Lucien Bouchard est un

peu coïncé, puisque la multinationale a quatre autres usines au Québec et nourrit ainsi 6500 autres familles. Un détail que s'est empressé de lui rappeler le milieu des affaires.

Le seul projet auquel croit aujourd'hui le maire Michel Saint-Pierre concerne donc la production de papier glacé (une autre proposition de Cédrico) : « Si on pouvait faire du papier journal, j'en aurais à la pelle, des offres. Mais ce n'est plus le gouvernement qui mène. Ce sont les multinationales. C'est quasiment elles qui font les lois. »

DEMAIN : Le désespoir pour ceux qui restent

Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

MARCEL DESJARDINS
VICE-PRÉSIDENT ET ÉDITEUR ADJOINT

YVES BELLEFLEUR
DIRECTEUR DE L'INFORMATION

ALAIN DUBUC
EDITORIALISTE EN CHEF

Hors jeu!

Le bon sens, porté par une opinion publique unanime et tous les gouvernements provinciaux concernés, n'aura finalement mis que quarante-huit heures à prévaloir. C'est le seul point positif de cette humiliante volte-face à laquelle Ottawa a dû se résigner devant les remous causés par son projet de voler au secours des équipes canadiennes de hockey professionnel.

Pour le reste, c'est un gâchis total. Principalement, pour le ministre John Manley qui, soit dit en passant, représente la circonscription où se trouvent les « Sénateurs » d'Ottawa, dont le président, Rod Bryden, collecte justement des fonds pour le Parti libéral et appuierait son député dans une éventuelle campagne au leadership.



Pierre Gravel
pgravel@lapresse.ca

C'est M. Manley, à titre de ministre de l'Industrie, qui a eu la délicate mission d'annoncer cette discutabile mesure. Puis, deux jours après, de dire à tout le monde: « Oups! excusez. On s'est trompé. » Même si, dans chaque cas, M. Manley s'est exécuté avec un certain aplomb — et même hier avec un bien méritoire sens de l'humour —, il est clair que cette histoire lui restera collée à la peau encore longtemps et qu'elle hypothéquera sérieusement les projets qu'il avait peut-être quant à sa carrière politique.

Ce serait cependant injuste et trop facile de lui faire porter tout l'odieux d'un mauvais projet endossé officiellement par tout le gouvernement. Y compris par le premier ministre Chrétien dont, peut-être pour tenter de minimiser sa responsabilité ultime dans ce dossier, on chuchote qu'il s'y est rallié de mauvais gré après s'être laissé difficilement convaincre par ses conseillers.

Sans égard à l'opinion personnelle des membres du cabinet, il reste que c'est un échec collectif. Surtout quant à la stratégie. On comprend mal, en effet, qu'un tel programme dont le succès est tributaire de la participation des gouvernements provinciaux et des municipalités concernées n'ait pas été testé au préalable. Et qu'on ne se soit pas assuré, avant de le dévoiler, d'obtenir une adhésion rapide d'au moins un ou plusieurs de ces partenaires.

Dans cette histoire, on n'a pas fait que « brûler » un ministre important et montrer à quel point on peut être loin de la réalité quotidienne des Canadiens. On s'est aussi ridiculisé en « scorant » dans son propre filet.

Le « champ de bataille » s'est endormi

Rendre témoignage à la vérité. C'est là l'engagement auquel, depuis leur fondateur saint Dominique, les membres de l'Ordre des Prêcheurs se consacrent.

Georges-Henri Lévesque n'y a jamais failli. Le long parcours de sa vie, qui le mena aux quatre coins du monde et à tous les honneurs qui se puissent décerner à un éducateur, jamais ne le vit abandonner ce titre de Père sous lequel il s'identifia obstinément, bien qu'on lui ait conféré la distinction de Très Révérend. C'est sous ce même titre de Père Lévesque qu'il mena un inépuisable combat à la défense de la liberté face à l'intégrisme, au despotisme, au nationalisme négatif.

« Je suis un champ de bataille », disait-il. Il ne prenait pas ses batailles à la légère. La fondation de sa faculté des Sciences sociales en fut une. À cette époque, aux yeux de l'omniprésente élite politico-religieuse, les sciences sociales avaient un goût de subversion.

Son combat pour la « non-confessionnalité » des institutions coopératives fut de la même eau. À ce moment, être catholique et français constituait la parfaite équivalence. Selon la notion acquise du temps, on ne pouvait au Québec être français que catholique, et catholique que français. L'accent était lourdement porté sur la soumission à l'autorité épiscopale, qui se considérait souvent comme la seule interprète de la pensée vaticane. Le père Lévesque, pour sa part, croyait plutôt à la responsabilité personnelle. On voit le tableau. « Ce ne fut pas une bataille, écrivit-il, ce fut une bagarre. »

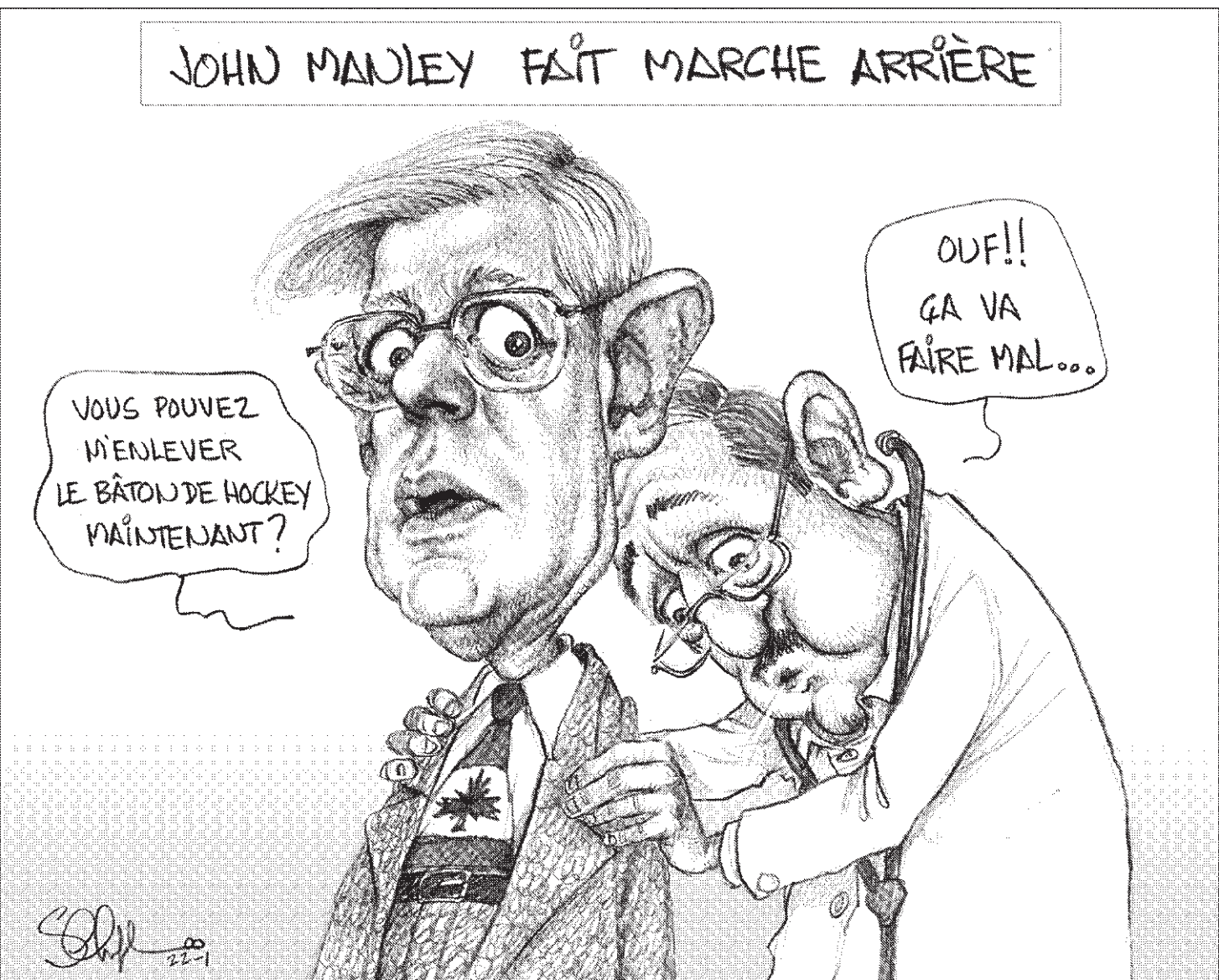
Bagarre aussi que cet affrontement entre le nationalisme négatif, c'est-à-dire contre, et qu'il voyait comme défavorable à l'avenir, et le nationalisme positif, lequel, sans renier ce que nous sommes, ni ce que nous défendons, « se tourne vers l'autre pour en tirer ce qu'il y a de meilleur et s'oriente vers le plus grand avenir de notre peuple ». Les moyens qu'il suggérait : imiter les qualités de nos partenaires, leur esprit critique et leur sens de l'économie, et du même coup « créer des institutions favorisant l'essor de notre peuple sur tous les plans, même l'économique ».

C'était en 1946. Ce « champ de bataille » dont il fut le terrain, le père Lévesque en décrit la topographie dans ce long entretien avec son collègue Simon Jutras, lui aussi dominicain, qui parut aux Éditions La Presse entre 1983 et 1989 en trois tomes portant le titre de Souvenances. Des souvenances dans lesquelles se révèle la profondeur et la justesse de pensée de l'éducateur sans pareil, animé d'une foi indestructible envers les capacités d'évolution des êtres humains dans le cadre de la responsabilité personnelle. Ce qu'il appelait « la culture sans frontière ».

Ceux qui ont suivi son enseignement sont nombreux dans notre société, et plusieurs ont atteint aux rangs les plus élevés. D'autres, encore plus nombreux, ont eu avec lui des contacts dont ils conservent un ineffaçable souvenir. La Presse est de ce groupe, qui eut le bonheur de le compter pendant plusieurs années au sein de son conseil d'administration, à l'invitation personnelle du président du conseil, monsieur Paul Desmarais.

À deux années près du dernier siècle tout entier, le « champ de bataille » s'est endormi dans la sérénité. Le père Lévesque a beaucoup vécu. Il nous a aussi beaucoup laissés, qui nous restera.

Roger D. Landry, C.C., O.Q.
Président et éditeur



DROITS RÉSERVÉS. Serge Chapleau@lapresse.ca

Santé: la crise morale

La crise de la santé, au Québec et partout au Canada, a d'abord provoqué un débat idéologique et financier. Les effets des compressions sur le bien-être des patients ont ensuite alimenté un débat social. Mais le délabrement du système, ainsi que son incapacité à changer, soulèvent maintenant des questions de nature morale, extrêmement graves, qui menacent les fondements mêmes du système canadien.

La dimension morale de la crise de la santé est devenue manifeste avec l'allongement des listes d'attente pour les traitements et les chirurgies. Et même s'il ne s'agissait pas des seuls cas dramatiques, ce sont les listes d'attente en radiothérapie pour les patients atteints de cancer qui ont levé le voile sur un problème fondamental: l'incapacité croissante du système de santé de procurer des services essentiels de base.

Le Québec, comme d'autres provinces, entre autres l'Ontario et le Manitoba, a tenté de réduire ces attentes inhumaines, dramatiques pour les gens aux prises avec un cancer, en envoyant des patients dans des hôpitaux américains frontaliers. Cette mesure de dernier recours, coûteuse, pénible pour les patients, représentait en outre un aveu d'échec retentissant.

Mais derrière tout ce débat s'en profilait un autre. Celui des risques que ces attentes inhumaines comportent. Les délais, en retardant le moment du traitement de plusieurs semaines, sinon de plusieurs mois, favorisent la progression de la maladie et rendent la guérison potentiellement plus difficile, quand ils ne la compromettent pas.

Cette réalité, que personne n'osait aborder de front, est maintenant sur la place publique, depuis que l'on a appris que l'hôpital Princess Margaret, de Toronto, le plus grand centre de traitement du cancer au Canada, envisage de faire signer une décharge aux patients en attente de traitement de radiothérapie, par laquelle ceux-ci reconnaîtraient être conscients des risques que comporte une longue attente.

Le but premier de cette décharge est de protéger l'hôpital contre d'éventuels recours collectifs. On vise également à informer les patients des risques que ces délais comportent pour les convaincre d'accepter un traitement, plus rapide, aux États-Unis.

Il s'agit là d'une véritable bombe. D'une part, parce que cette démarche amène des professionnels de la santé à dire tout haut ce que les administrations refusaient d'admettre: que les délais sont dangereux pour la santé.

Ensuite, parce qu'elle ouvre la porte à un phénomène, associé dans nos esprits à la culture américaine, que le Canada a toujours crû pouvoir éviter, celui des poursuites en dommages. Mais la réduction de la qualité des soins est

assez marquée pour que les recours légaux deviennent un outil légitime pour assurer les droits et le bien-être des citoyens.

Le fait que les réseaux de la santé de plusieurs provinces canadiennes ne peuvent plus livrer la marchandise et qu'ils ne puissent offrir les soins de qualité auxquels les citoyens sont en droit de s'attendre peut être perçu comme un bris du contrat social qui liait les citoyens à leur gouvernement.

C'est d'autant plus vrai que le système de santé canadien est un carcan, qui ne donne pas la possibilité de choix aux citoyens. Ceux-ci paient pour un système exclusivement public et n'ont en fait pas accès à d'autres avenues qui pourraient compenser les carences de ce régime public. Par exemple, selon la loi canadienne, il est illégal pour une compagnie d'assurances d'offrir une protection pour des services garantis par le réseau public, par exemple assurer des citoyens pour un traitement aux USA si celui-ci n'est pas disponible ici. Les Canadiens, parce qu'ils sont en quelque sorte prisonniers du système canadien, sont en droit d'exiger une protection complète.

Cette impasse comporte d'incontournables dimensions morales. Tout d'abord, parce qu'elle trahit les principes sur lesquels repose le système de santé canadien, auxquels nous souscrivons tous, c'est-à-dire offrir un système de qualité pour tous, indépendamment de leur fortune.

Cette impasse constitue également la pire menace au consensus dont jouit jusqu'ici le choix canadien d'un système public. Le fait que le Canada ne soit pas capable de soigner ses cancéreux dans des délais raisonnables pendant que nos voisins du Sud sont en mesure de satisfaire sans problèmes cette demande canadienne est le plus impitoyable réquisitoire contre la façon dont le système canadien a été géré.

Mais la réponse à cette menace est, jusqu'ici, inadéquate. Certains espèrent que des injections massives de fonds résoudront les problèmes actuels, un espoir illusoire tant que l'on a pas repensé la façon dont le système fonctionne.

D'autres se sont engouffrés dans la fuite en avant idéologique, le ministre fédéral Allan Rock en tête, qui consacre ses énergies à une croisade contre le premier ministre albertain, Ralph Klein, et son modeste projet de privatisation hospitalière. Pour M. Rock, ce projet menace l'intégrité du système de santé canadien. Nous croyons plutôt que le système canadien est bien davantage menacé d'implosion, victime de ses propres manquements. Et que l'intégrité physique des citoyens compte plus que l'intégrité du système.

L'initiative du Princess Margaret nous rappelle qu'il y a urgence d'agir. Les efforts pour remettre en cause nos façons de faire ou pour briser les résistances au changement ne sont pas des luxes intellectuels ou des options parmi d'autres. Il s'agit plutôt d'une obligation morale, car si nous voulons préserver ce système public plus juste, il faut le rendre efficace.



Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

LA BOÎTE AUX LETTRES

edito@lapresse.ca

L'éducation : un moteur

■ Récemment, un ami qui revient d'Ouganda où il a été missionnaire pendant dix ans nous disait avec émotion combien les parents font des sacrifices pour envoyer leurs enfants à l'école. Pareil pour Haïti et d'autres pays très pauvres.

Ces gens très pauvres ont imaginé les conclusions auxquelles est arrivé l'économiste et Prix Nobel, Robert Fogel, qui estime que 25 à 50 % du développement économique d'un pays repose sur l'amélioration de la santé et de l'éducation de base de la population.

Ne dit-on pas aussi « Aide-toi et le ciel t'aidera »? Sans prétendre que le Canada soit le ciel, il serait motivant que notre budget d'aide serve davantage à appuyer les efforts en matière d'éducation primaire, particulièrement en Afrique subsaharienne où l'aide a chuté de 29 %, au cours de la dernière décennie.

Je souhaite pour l'an 2000 que la

ministre du Développement international, Maria Minna, puisse convaincre le ministre des Finances, Paul Martin, de prévoir une augmentation substantielle du budget d'aide spécifiquement dédiée à l'éducation primaire et surtout à celle des fillettes à cause de l'effet multiplicateur.

François FARES
Montréal

Penser aux jeunes

■ L'actuel gouvernement Bouchard annonçait en avril dernier qu'il débloquait 27,5 millions pour les jeunes en détresse. Tous les intervenants intéressés par le bien-être des jeunes exultaient. Enfin, on pourrait mettre des ressources dans la prévention du suicide. Quand on sait que 80 % des jeunes qui se rendent au bout de leur projet de suicide éprouvent des problèmes de dépression ou de maniacodépression, l'urgence est aussi à la prévention au plan de la santé mentale.

Notre gouvernement de pompiers, qui n'est pas capable de prévoir les besoins urgents dans aucun secteur de la société à moins qu'il n'y ait une crise qui éclate, préfère, d'après le cabinet du ministre Baril, subventionner « les organismes qui s'occupent directement du suicide », c'est-à-dire lorsque les jeunes ont le fusil sur la tempe, plutôt que de subventionner les associations qui oeuvrent à la prévention en offrant des services de relations d'aide à ces jeunes avant qu'ils n'envisagent le recours extrême.

Pensez aux dernières interventions de ce gouvernement « à la Bourassa ». Il n'a injecté de l'argent dans des secteurs qu'à la suite de crises.

Ce gouvernement est à l'image de celui des libéraux, incapable d'avoir une vision d'avenir si ce n'est que pour satisfaire Moody's et le Conseil du patronat. Et c'est la même chose au niveau constitutionnel.

Denys BARBEAU
Saint-Hubert

L'argent des malades

L'autre jour, à l'entrée de l'un de nos grands hôpitaux universitaires, un employé faisait la queue. Chaque personne qui entrerait ou sortait — patients tubants, accidentés porteurs de plâtres ou de pansements, proches anxieux — était interpellée : « Voulez-vous participer à une loterie pour financer le matériel médical ? »

La plupart, soit par distraction, soit par écouement, ne s'arrêtaient pas. Heureusement, l'employé était gentil. Comme il n'y a pas de guichet d'information à l'entrée, c'est lui, finalement, qui indiquait aux gens la direction des ascenseurs ou des cliniques.

Effectivement, l'entrée d'un hôpital n'est pas vraiment l'endroit indiqué pour extorquer de l'argent à des patients-contribuables déjà « taxés » jusqu'à l'os. Les salles d'attente constituent des viviers autrement plus fertiles : les gens sont assis (s'ils ont eu la chance de trouver un siège), ils sont là pour longtemps — parfois pour des heures —, ils sont donc aussi captifs que des otages, et dans un état de vulnérabilité idéal.

L'idée de plumer le patient directement ne date pas d'hier. J'ai déjà été témoin de l'exercice, il y a environ deux ans, dans la salle d'attente (disons plutôt le couloir) d'une clinique de consultation externe de l'un de nos grands hôpitaux.

Le long des murs lépreux, tassés comme des sardines, s'alignaient des dizaines de patients accablés et souffrants. Un employé s'amena avec la « badge » officielle de l'hôpital et ses billets de loterie (prix : une télé pour financer l'achat d'équipement. Le billet coûtait 2 \$, le même prix qu'aujourd'hui (tiens, les loteries d'hôpitaux sont comme les subventions gouvernementales : gelées !).

Le collecteur s'arrêtait devant chaque malade et répétait son boniment à voix haute. Tous les regards, évidemment, se tournaient vers l'infortuné. Dans 95 % des cas, ce der-

nier sortait son portefeuille d'un air résigné. Ensuite, le collecteur passait au voisin, et le harcèlement recommençait.

La plupart des patients avaient l'air très modeste, mais ils souscrivaient. C'était embarrassant de faire autrement. Seule une dame refusa net : « Comme si on ne payait pas assez d'impôts ! »

Est-ce dont à ce niveau d'indignité qu'en sont rendues nos fières institutions ?

Comme, dans ce domaine, tout va toujours de mal en pis, attendons-nous à ce qu'on finisse par passer le chapeau dans l'antichambre des salles d'opération ! Le patient étant alors prêt à tout pour ne pas créer de trouble, on pourrait hausser à 10 \$ le prix du billet de loterie.

Cela pourrait même ouvrir la voie à l'introduction d'un « ticket modérateur ».



Le ticket modérateur, aujourd'hui désigné sous le terme plus positif de « contribution de l'utilisateur », est l'une des pistes lancées cette semaine par la ministre Marois, qui entend présider à un grand débat sur le financement des services de santé.

Domage qu'en guise d'ouverture, M^{me} Marois se soit contentée, pour l'essentiel, de quelques idées éculées qui traînent dans le paysage depuis longtemps — le « ticket modérateur », les « HMO » américains et la sempiternelle question de la rémunération des médecins.

En soi, le « ticket modérateur » n'a rien de scandaleux : il existe dans des pays à longue tradition socialiste comme la France, où l'on n'entre pas dans un cabinet de médecin sans déboursier une vingtaine de dollars. Le pro-



Lysiane GAGNON

(Health Maintenance Organizations). Cette formule, très populaire durant les années quatre-vingt, est aujourd'hui remise en question par nombre d'Américains.

Trop de HMO se sont avérées être un moyen commode pour permettre à l'État et aux compagnies d'assurances d'économiser sur le dos des malades. Leur financement étant inversement proportionnel à l'état de santé de leur clientèle, les HMO ont tendance à n'accepter que les gens bien portants, ou à limiter les services offerts.

Quant aux médecins, ce n'est pas leur mode de rémunération qui constitue le problème, c'est l'ensemble des décisions politiques qui ont eu pour résultat de créer de graves pénuries et de compromettre la qualité de la relève. Des médecins salariés (plutôt que rémunérés à l'acte) auront tout simplement tendance à travailler moins, et les listes d'attente s'allongeront.

Autre idée lancée par la ministre : la création d'une caisse spécifique pour la santé, qui permettrait au contribuable de voir où vont ses impôts.

Il serait peut-être sympathique, en effet, de savoir qu'on paie davantage pour le MSS que pour le stade des Expos, mais cela n'est pas une garantie, quand on pense aux

multiples détournements des fonds versés à la santé, que ce soit pour rénover des officines administratives ou pour faire vivre la coûteuse et improductive bureaucratie du MSS et des régies régionales.

M^{me} Marois a visé plus juste en se demandant tout haut quelle est l'étendue des services que l'État devrait financer. La question, hélas ! est devenue incontournable.

Faut-il désindexer certains médicaments ? Certains tests ? Les hanches et les genoux artificiels ? Les lentilles insérées lors des opérations de cataracte ?

Mais le problème a pris une ampleur sans précédent. Exemple : plus de 800 Québécois, dont un bon nombre au péril de leur vie, attendent actuellement une chirurgie cardiaque depuis plus de six mois en moyenne. Le Dr Michel Carrier, de l'Institut de cardiologie, confiait cette semaine à la journaliste Michelle Coudé-Lord que nombreux sont ses patients qui seraient prêts à payer, quitte à s'endetter, pour être traités plus rapidement. Hélas ! c'est illégal... pour eux.

Or, ces jours-ci, le cousin du roi du Maroc est hospitalisé à l'hôpital du Sacré-Coeur, pour une chirurgie de l'aorte pratiquée par un spécialiste québécois. L'opération lui coûtera trois fois plus que le tarif de la RAMQ, disons entre 50 000 \$ et 60 000 \$.

Ce genre de pratique, qui se fait en catimini depuis plusieurs années dans quelques surspécialités, fait éclater une contradiction de taille.

Pourquoi ce qui est accessible aux étrangers serait-il interdit aux contribuables québécois ? Pourquoi leur faudrait-il s'exiler à Boston (et payer encore plus cher) pour bénéficier de soins que des étrangers peuvent se procurer à Montréal ? Voilà l'une des nombreuses questions à laquelle la ministre Marois devra répondre.

Opinions

Courage, M^{me} Harel!

RAPHAËL FISCHLER

et JEANNE WOLFE
Les auteurs sont respectivement professeur adjoint et professeure titulaire à l'École d'urbanisme de l'Université McGill.

Alors que nous attendons le livre blanc que la ministre des Affaires municipales et de la Métropole nous a promis depuis quelques mois, il est utile de mettre les efforts de M^{me} Harel dans une perspective historique et de poser quelques jalons qui permettront d'évaluer la proposition qu'elle nous soumettra sous peu.

Comme l'effort en cours actuellement n'est que la énième tentative de mettre de l'ordre dans le fouillis du gouvernement local dans la région de Montréal, il y a lieu de se demander ce qu'il y a de neuf aujourd'hui qui pourrait susciter une percée dans le domaine. De même, comme la question que le gouvernement est en train de débattre est complexe et que sa décision s'annonce radicale, il est bon d'établir les critères pour jauger l'adéquation entre problème et solution.

Un vieux besoin

Le besoin d'une structure métropolitaine pour la région de Montréal est ancien et la liste des réformes trop timides ou avortées est longue. Dès 1910, Georges Nantel (qui fut directeur de *La Presse* et ministre des travaux publics) plaïda pour la création d'un conseil général pour l'île de Montréal dans son ensemble, afin de coordonner la planification des routes et l'offre de services publics. Une Commission métropolitaine fut créée en 1921, mais son but était avant tout de gérer l'emprunt et la dette des nouvelles municipalités de banlieue. En 1959, la Commission reçut le mandat supplémentaire d'assurer l'évaluation foncière pour l'île de Montréal.

De 1952, année de l'institution de la commission Paquette sur les problèmes métropolitains de Montréal, à 1998, quand fut mise sur pied la commission Bédard sur les finances et la fiscalité locales, une dizaine de groupes de travail ou de commissions d'enquête ont étudié les problèmes de la région de Montréal et avancé des propositions de réforme institutionnelle. Citons par exemple la Commission Croteau, qui fut nommée par la Ville de Montréal et qui recommanda en 1958 que soit créé un organisme métropolitain dont le territoire couvrirait non seulement l'île de Montréal mais aussi l'île Jésus et huit municipalités de la Rive-Sud. Citons aussi le Groupe de travail sur Montréal et sa région, dont le fameux rapport Pichette, du nom de son président, reprenait la même proposition, mais en lui donnant encore plus de muscle. À l'aggravation des problèmes et à la dispersion des banlieues correspondait une demande de planification métropolitaine plus ambitieuse et un territoire plus étendu. C'est aussi le constat sur lequel était basé le projet raté de l'ancien ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, de créer une Commission de développement de la métropole.

Aucun de ces efforts n'a mené à des restructurations importantes, certains même n'aboutissant à rien. La fusion des quatorze

municipalités de l'île Jésus en une ville (celle de Laval), en 1966, peut être mentionnée comme exception qui confirme la règle. Avec cette fusion forcée, le gouvernement provincial démontra que, quand il y mettait sa volonté, la résistance locale était futile. Ce fut le premier et dernier signe de courage (ou de domination ?) politique que Québec donna jusqu'à la fin du siècle. (...)

Québec n'a que trop rarement appliqué ses propres politiques et a permis à la banlieue de s'étendre, au détriment de Montréal et de l'environnement naturel. Après avoir construit un réseau autoroutier qui a ouvert la campagne au développement immobilier, le provincial a continué à donner aux nouvelles aires urbaines des équipements collectifs et services publics sur demande. Avec la croissance périphérique de plus en plus éloignée, les problèmes d'aménagement ont acquis une dimension proprement métropolitaine et doivent désormais être traités au niveau de la « grande région de Montréal » et non au niveau de la Communauté urbaine. Une nouvelle réforme de la fiscalité s'impose également, puisque la dernière a laissé les villes entièrement dépendantes de leur compte de taxe immobilier. (...)

Nouvel épisode

C'est sur cette scène économique et politique et dans ce décor historique que se déroule ce nouvel épisode de restructuration locale. Des propositions ont donc été avancées de toutes parts. Certains veulent un nouvel ordre de gouvernement au niveau métropolitain. D'autres rêvent d'« une île, une ville ». D'autres encore parlent d'un nouveau pacte fiscal entre la province et les villes. Personne, sauf peut-être quelques

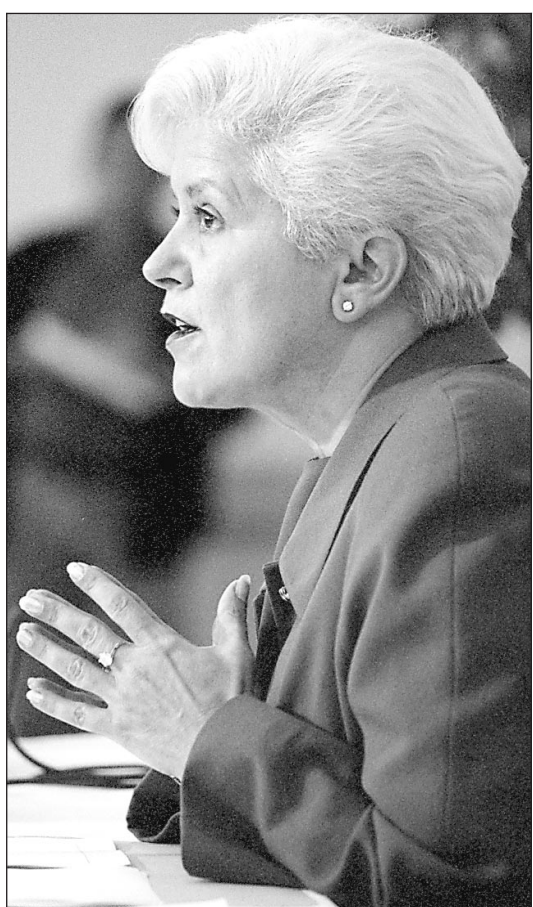
Tous attendent avec impatience ce que Louise Harel nous prépare comme mélange de réforme fiscale et institutionnelle, comme réponse conjointe aux désirs de Québec et aux besoins de Montréal.

maires de banlieues en pleine croissance, ne veut le statu quo. Tous attendent donc avec impatience ce que Louise Harel nous prépare comme mélange de réforme fiscale et institutionnelle, comme réponse conjointe aux désirs de Québec et aux besoins de Montréal.

Au lieu de spéculer sur ce que seront les recommandations de M^{me} Harel et des sept autres ministres qui se sont pressés avec elle au chevet de Montréal, nous nous proposons d'identifier les critères principaux selon lesquels ces propositions doivent être évaluées. Certains ont été désignés ci-dessus.

■ Le premier est l'équité fiscale. À problème fiscal, solution fiscale. Pas besoin de structure métropolitaine pour donner aux municipalités l'accès à de nouvelles sources de revenus et pour instituer un mécanisme de redistribution des recettes fiscales. Tout ce qui est nécessaire, c'est de la volonté politique. C'est peu dire et c'est beaucoup dire.

■ Le second critère est le pouvoir de planification à l'échelle métropolitaine. Là, une nouvelle structure s'impose, mais pas autant que l'on pourrait croire. D'une part, le gouvernement provincial pourrait tout simplement appliquer les politiques qu'il a lui-même énoncées dans le passé, que ce soit en matière d'investissements publics ou en matière de zonage agricole. La réponse à l'étalement urbain, c'est aussi et avant tout le courage politique de Québec face aux municipalités de banlieue. D'autre part, il existe déjà deux agences de planification régionale : la CUM, qui gère tant bien que mal le développement sur l'île de Montréal, et l'Agence métropolitaine de transport, qui planifie les transports en commun à l'échelle métropolitaine. La seconde



Louise Harel

PHOTOTHÈQUE, La Presse

pourrait acquérir de plus amples fonctions de planification, dont certaines remplies actuellement pas la première au niveau de l'île de Montréal, créant ainsi une structure légère de type Agence métropolitaine de planification (comme celle du Greater Vancouver Regional District) et rendant possible un aménagement cohérent de l'utilisation du sol et des infrastructures pour la Grande région de Montréal.

■ Le troisième critère est le respect de la démocratie. Plus une ville est grande, plus il est difficile d'y garantir une véritable démocratie participative. En 1986, la Commission d'étude sur les municipalités, dont le président était nul autre que Jacques Parizeau, avait clairement établi l'importance de l'attachement local et de la proximité entre l'administration et les citoyens, donc la nécessité de ne recourir aux fusions qu'avec la plus grande prudence et sur une base volontaire. En fait, on n'a pas nécessairement besoin de fusionner des villes pour obtenir des économies d'échelle : les ententes de service intermunicipales peuvent très bien faire l'affaire. Surtout, au-delà d'un seuil relativement bas (qui varie selon le service en question), il n'y a pas d'économies d'échelle, mais plutôt le contraire. L'idée d'« une île, une ville » est donc aussi inutile qu'elle est dangereuse. Inutile en termes économiques, elle est dangereuse en termes politiques. Et le danger réside non seulement dans l'affaiblissement de la démocratie locale, mais aussi dans le renforcement des tensions intermunicipales.

Équilibre des forces

■ Le quatrième et dernier critère, en effet, est l'équilibre des forces en présence dans la grande région, sans lequel il ne peut y avoir de véritable collaboration au niveau métropolitain. Nous faisons face à un paradoxe :

plus la ville centre est forte, plus elle a de chances de tirer son épingle du jeu à l'échelle locale, mais plus elle a tendance à faire cavalier seul, à constituer une menace pour ses voisines et à rendre difficile l'action collective à l'échelle régionale. Une des conclusions de l'expérience en matière de gouverne métropolitaine est que la collaboration doit être basée sur la reconnaissance d'une interdépendance qui va dans les deux sens. Les banlieues dépendent de la ville centrale pour bien des équipements, services et contacts, mais cette dernière dépend aussi de sa périphérie pour assurer ou améliorer sa place dans la hiérarchie mondiale des villes-régions.

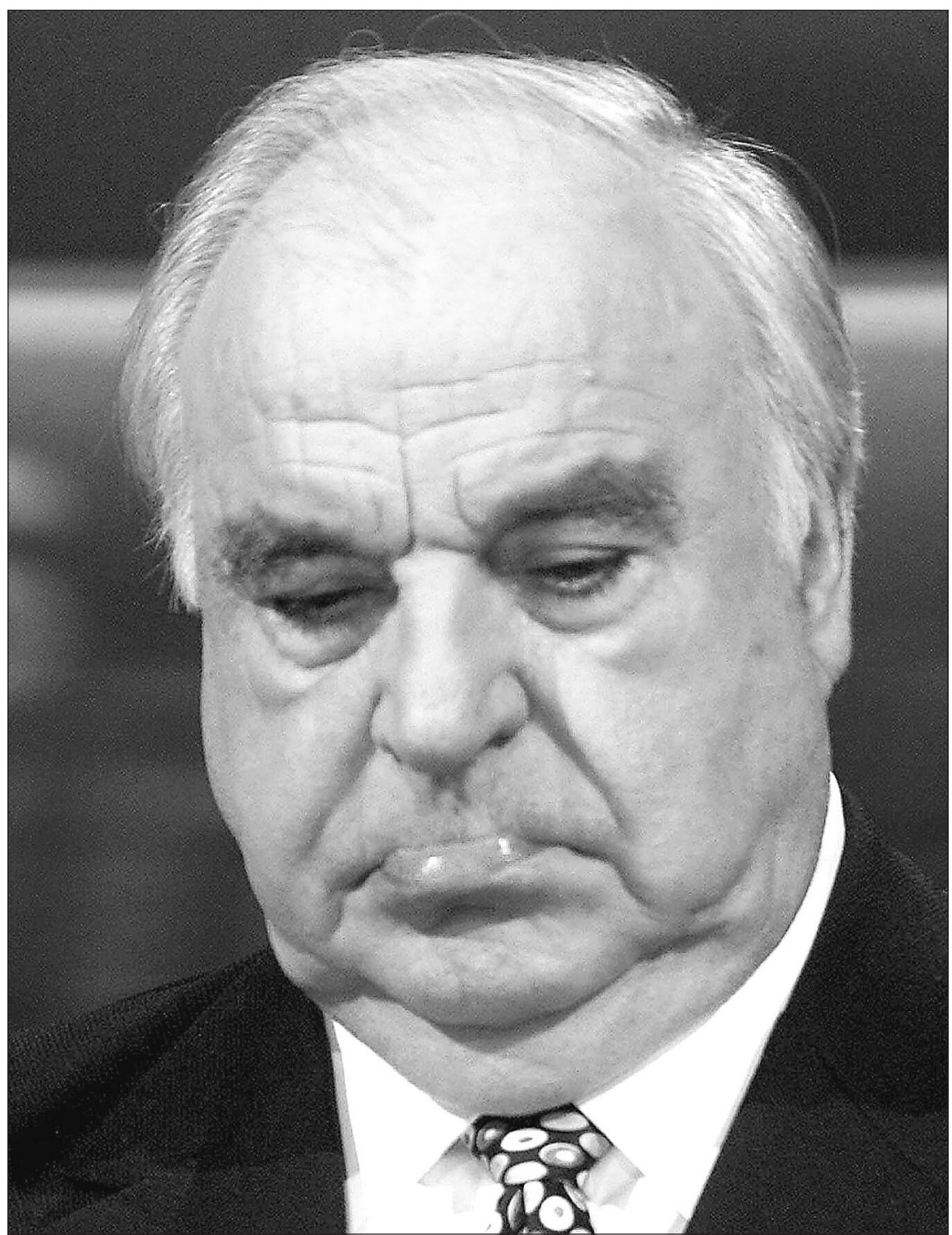
Pour réussir une certaine intégration métropolitaine, il faut à la fois pouvoir compter sur une intervention ferme du gouvernement central (provincial) et éviter de créer un ordre de gouvernement supplémentaire. Une solution à ce problème, utilisée en Europe, est de faire de la région métropolitaine une province de plus parmi les autres. Puisque cette solution est impensable au Québec, l'institution d'un gouvernement métropolitain exigerait l'élimination des structures intermédiaires que sont les régions administratives, la communauté urbaine et les municipalités régionales de comté. Sans doute y aurait-il lieu, dans ce cas, de fusionner les plus petites municipalités pour obtenir un nombre plus limité de villes de taille moyenne.

Une autre leçon de l'expérience internationale, par exemple celle de Stuttgart, va dans le même sens mais est plus radicale encore. Nous citons un collègue français : « Pour gagner le soutien de leurs périphéries, les villes centrales (qui cherchent à établir des structures métropolitaines efficaces) ont compris qu'elle doivent faire des concessions. La première est considérable : elle n'est rien de moins que leur disparition par la division en plusieurs municipalités. » Dans ce cas, le coeur de la ville centrale garde son nom, mais les quartiers périphériques sont regroupés dans de nouvelles municipalités.

Diviser Montréal en trois ou quatre villes peut paraître une idée saugrenue. Au-delà des problèmes qu'elle pose (en particulier, le tracé des nouvelles frontières municipales), la proposition a plusieurs mérites. Moins grande et moins complexe, chaque ville ainsi créée pourrait fonctionner de manière plus économique et de manière plus démocratique. Moins dominantes, les nouvelles villes centrales s'intégreraient beaucoup mieux dans une structure métropolitaine. Moins menacées, les banlieues s'accorderaient mieux d'une collaboration véritable.

À long terme, le schéma institutionnel idéal paraît donc simple : quelques dizaines (et non plus d'une centaine) de villes de taille moyenne s'occupent des questions locales et une région métropolitaine qui prend en charge les problèmes communs.

À court terme, on s'estimera très heureux si Québec instaurait les réformes de base qui s'imposent : celle de la fiscalité locale et celle de la planification. La première exige d'abord et avant tout la mise en place d'un système de partage des revenus fiscaux. La seconde doit commencer par la volonté de Québec d'appliquer enfin les politiques énoncées de lutte contre l'étalement urbain. Si M^{me} Harel obtenait déjà cela de ses collègues récalcitrants, ce serait bien. Si elle obtenait plus, ce serait mieux, à condition que ce « plus » n'entraîne pas l'affaiblissement de la démocratie locale. Allons, courage !



Helmut Kohl, un homme traqué

La crise de la CDU atteint l'Allemagne entière



Jooneed Khan

L'Allemagne, réunifiée depuis 10 ans sous un régime démocratique qui marqua en 1949 la rupture définitive avec le nazisme, avait connu en 1999 une année glorieuse... jusqu'à ce que le scandale des caisses noires de l'Union chrétienne démocrate (CDU) vint tout gâcher.

Aux dernières nouvelles, l'ex-chancelier Helmut Kohl, lâché dans le déshonneur par l'Union chrétienne démocrate, refusait mordicus de révéler les noms des généreux contributeurs occultes du parti qu'il dirigeait pendant 25 ans jusqu'à sa défaite aux mains du SPD social-démocrate, en septembre 1998.

L'homme, qui incarna la stabilité allemande du dernier quart de siècle, la fiabilité allemande aussi au sein de l'Occident et, enfin, le triomphe de l'Ouest sur l'Empire soviétique, invoque son « honneur » et son sens du « devoir », au risque de se retrouver derrière les barreaux.

Mais déjà, alors que des membres de la CDU remettent leurs cartes en masse, éditorialistes et militants soulignent que « le devoir ne saurait être au-dessus de la Constitution », d'autres avouent que l'invocation du « devoir » leur rappelle trop la langue de bois de l'ère nazie. C'est dire que le scandale tourne à la crise de société, voire à une crise de l'État.

Financement des partis

Les services d'information du gouvernement allemand maintiennent sur l'Internet que le scandale CDU ne remet pas en cause la Loi sur le financement des partis. En Allemagne, ceux-ci reçoivent les gros de leurs fonds à même les contributions de leurs adhérents.

Mais ces mêmes sources reconnaissent que la loi a dû être amendée en 1994 après l'affaire Flick — qui avait alors éclaboussé tous les grands partis, ceux-ci ayant accepté de l'argent illégal d'un industriel. Le président allemand, Johannes Rau, nommait d'ailleurs jeudi une commission indépendante sur le financement des partis, alors qu'une Commission d'enquête du Bundestag (Chambre basse du Parlement) tenait à Berlin

sa première réunion de travail sur le sujet.

La double comptabilité de la CDU a de toute façon mis en lumière les lacunes de la loi. Dès 1995, le Revenu allemand enquêtait sur un don de 500 000 dollars américains à la CDU par le marchand d'armes germano-canadien Karlheinz Schreiber, celui par qui le scandale est arrivé — et qui travailla pour les services secrets allemands de 1983 à 1987 sous le nom de code « Hunne » (le Hun).

Mais les vannes se sont ouvertes à partir d'octobre 1999, avec des révélations de soi-disant legs de familles juives à la CDU, des transferts secrets venant du Liechtenstein, des valises aux millions échangées dans des stationnements souterrains, voire de fonds d'une officine de financement de la droite dissoute après l'affaire Flick, et de grosses sommes versées par des entreprises allemandes et étrangères à la CDU qui a bradé pour une bouchée de pain après l'unification terrains et usines de l'ex-RDA.

Si bien que Walther Leisler Kiep, ancien trésorier de la CDU, se constituait prisonnier; Helmut Kohl, et son successeur à la tête de la CDU, Wolfgang Schäuble, n'avaient tout avant de passer à des aveux minimaux et qualifiés; Kohl était expulsé de la « présidence d'honneur » du parti; Manfred Kanther, patron de la CDU en Hesse et ancien ministre de l'Intérieur de Kohl, abandonnait son siège de député; les Parquets de Bonn et de Wiesbaden ciblaient des proches de Kohl à Mayence et Francfort; et jeudi, un comptable de la CDU au Bundestag se suicidait tandis que Schäuble présentait ses excuses devant le Parlement de Berlin.

« Don Kohleone »

Après s'être démenée pour limiter les dégâts, Angela Merkel, la jeune secrétaire générale de la CDU, a fini par admettre que la double comptabilité du parti « ressemblait bien à un système de blanchiment d'argent ». Christian Wulff, jeune loup de la CDU en Basse-Saxe, rajoutait aux révélations presque quotidiennes en indiquant que la firme Ernst & Young n'avait pu expliquer la provenance de 4,7 millions entre 1989 et 1993. Roland Koch, son homologue en Hesse, parlait de « plus de 6,5 millions déposés dans les coffres du parti à partir d'un compte secret en Suisse ».

Les médias allemands, le plus souvent liés à de grands groupes financiers, mènent à cor et à cri le grand nettoyage contre la CDU et « Don Kohleone ». La photo d'un étudiant, étoile rouge sur tuque noire, brandissant mercredi à Ham-

bourg — où Kohl parlait devant la Chambre de commerce — la une d'un journal titrant *Dieses System ist Korrupt* (Le système est pourri), a fait le tour du monde. Et Kohl a rabroué jeudi les journalistes campant devant son domicile en les accusant de « mener une chasse à courre 24 heures sur 24 ».

Douloureuse ironie, la RFA triomphante fait depuis 10 ans le procès de l'ex-RDA totalitaire et corrompue, et c'est elle-même qui sombre maintenant dans le scandale. Les ex-communistes de RDA (PDS, Parti démocrate socialiste) se tiennent pour l'instant à l'écart de la cacophonie, mais ils doivent savourer en silence le renversement de rôles, surtout qu'une bonne partie des fonds illégaux allaient financer les antennes de la CDU dans les « nouveaux Laender ».

Les plus heureux, cependant, ne peuvent qu'être les partenaires de la coalition de Gerhard Schroeder au pouvoir — les sociaux-démocrates du SPD et les Verts de l'Alliance-90. L'équipe avait démarré en catastrophe — Schroeder sacrifiant son mentor et ministre de l'Économie, Oskar Lafontaine, et les Verts reculant sur l'abandon du nucléaire, sous la pression des milieux d'affaires. La guerre de l'OTAN contre l'ex-Yougoslavie a aussi mis à rude épreuve la survie du tandem Schroeder-Fischer.

La suite de leurs 13 mois au pouvoir a été marquée par une série de revers électoraux au niveau des Laender (les 16 États qui forment la République fédérale et qui déterminent la composition du *Bundesrat*, la Chambre haute du Parlement). Mais la débâcle de la CDU avec le scandale des caisses noires permet au SPD et aux Verts d'espérer une meilleure performance aux élections qui auront lieu bientôt au Schleswig-Holstein et en Rhénanie du Nord-Westphalie.

Fort du scandale, le SPD demande que les élections tenues l'an dernier en Hesse soient refaites. Roland Koch avait mené la CDU à une courte victoire dans ce Laender en organisant une pétition d'une ampleur sans précédent contre la réforme du Code de la nationalité. Le SPD veut la chute du gouvernement Koch et de nouvelles élections, estimant avoir perdu en 1999 une campagne « financée illégalement ».

Schroeder lui-même y est allé de sa petite phrase cette semaine : à l'issue d'une réunion du SPD tenue au moment même où la CDU voyait partir Kohl et Schäuble s'accrocher, le chancelier a jugé que les chrétiens-démocrates n'avaient guère entamé le ménage chez eux. Et il ajoutait : « Le gouvernement a la responsabilité de veiller à l'image de l'Allemagne dans le monde. »

Les primaires: du marathon au sprint

Dès mars, démocrates et républicains pourraient avoir choisi leur candidat à la Maison-Blanche



Richard Héту

collaboration spéciale, NEW YORK

Les primaires présidentielles, cette saison électorale d'où émergent les candidats à la Maison-Blanche, ont déjà ressemblé à un marathon. De février à juin, les aspirants à l'investiture républicaine ou démocrate se déplaçaient alors d'État en État pour faire le plein de délégués en vue du congrès de leur parti respectif, tenu à la fin de juillet ou au début d'août.

En 2000, le marathon risque fort de prendre les allures d'un sprint, dont le signal de départ sera donné le 1^{er} février au New Hampshire, où aura lieu la première primaire de la campagne à la présidence des États-Unis, comme le veut la tradition. Suivra un tourbillon de primaires qui pourrait bien déterminer les gagnants de chaque parti dès le 7 mars, si ce n'est pas avant.

Pourquoi tant de précipitation? Parce que plusieurs États ont décidé cette année de devancer la date de leurs primaires afin d'avoir un mot à dire dans la sélection des candidats à la présidence. La Californie, par exemple, avait l'habitude de tenir son élection primaire au mois de juin. Cette année, elle ira aux urnes le 7 mars, en même temps que 12 autres États, dont New York et l'Ohio. Comme ça, l'État américain le plus peuplé et les autres poids lourds du pays pourront s'exprimer avant que les jeux ne soient déjà faits.

L'intensité de la course forcera donc les candidats présidentiels à sortir des blocs de départ comme Bruny Surin au début d'un 100 mètres. D'où l'intérêt accru de la primaire du New Hampshire, dont l'issue pourrait favoriser les *challengers* des deux partis.

La cour aux indépendants

Chez les démocrates, Bill Bradley, ex-sénateur du New Jersey, livre une lutte serrée au vice-président des États-Unis, Al Gore. Au New Hampshire, il est particulièrement populaire auprès des indépendants, ces électeurs qui ne sont affiliés à aucun parti. Ceux-ci composent 38 % de l'électorat de cet État de la Nouvelle-Angleterre et peuvent voter dans la primaire démocrate ou républicaine.

Chez les républicains, John McCain, sénateur de l'Arizona, mise également sur les indépendants pour surprendre le gouverneur du Texas, George W. Bush. Dans les derniers sondages du New Hampshire, McCain et Bush sont côte à côte.

Malgré la force des *challengers* au New Hampshire, Gore et Bush sont en excellente position pour porter l'investiture de leur parti respectif. Le vice-président a l'appui des bonzes démocrates et des grands syndicats, dont la capacité de mobilisation n'est pas négligeable. Bush jouit de l'appui de l'establishment républicain et compte sur une caisse électorale très bien garnie.

Mais le New Hampshire pourrait bien jouer un tour aux favoris. Les citoyens de ce petit État aiment bien afficher leur indépendance. Lors de la primaire républicaine de 1996, ils avaient causé une surprise en votant pour Pat Buchanan, le commentateur ultra-conservateur qui s'était transformé en populiste

pour faire face au représentant de l'establishment, Bob Dole. À l'époque, Buchanan avait marqué des points en tempêtant contre Wall Street, la grande entreprise et tous les défenseurs du libre-échange.

Un leader différent

Cette année, pareil discours serait probablement suicidaire au New Hampshire. De façon générale, les citoyens locaux, comme ceux du reste du pays, sont satisfaits de leur situation économique. Ce qui les intéresse, selon John Zogby, président d'une maison de sondages américaine, c'est de trouver parmi les candidats un leader différent de Bill Clinton, l'homme qui devra quitter la Maison-Blanche dans un an après avoir terminé son deuxième et dernier mandat à la présidence.

« Même s'ils sont généralement heureux, les gens disent vouloir quelqu'un qui leur dit la vérité et qui est prêt à défier l'establishment », a écrit Zogby dans un article publié mercredi dans le *New York Times*. D'où la popularité de McCain et Bradley, deux *challengers* au franc-parler.

Gore et Bradley sont les deux seuls candidats à l'investiture du Parti démocrate. Ils ont des positions similaires en matière de santé, d'éducation et d'économie, mais le premier est généralement plus prudent que le second, qui en appelle à l'idéalisme de la population à une époque de prospérité.



Six candidats républicains sont en lice au New Hampshire. Après Bush et McCain, l'éditeur Steve Forbes est probablement le plus sérieux des aspirants du parti. À défaut d'être très populaire, le multimillionnaire a assez d'argent pour faire campagne partout aux États-Unis.

Au cours des derniers jours, la question fiscale a occupé une place centrale dans les débats entre Bush et McCain, le premier promettant des baisses d'impôts beaucoup plus ambitieuses que le second.

L'échauffement d'Iowa

Chacune des primaires servira à déterminer l'affiliation des délégués qui participeront aux congrès d'investiture des républicains et des démocrates. Au New Hampshire, par exemple, l'élection mettra en jeu 22 délégués démocrates; en Californie, 367. De façon générale, la répartition des délégués correspond au pourcentage de votes recueillis par les candidats.

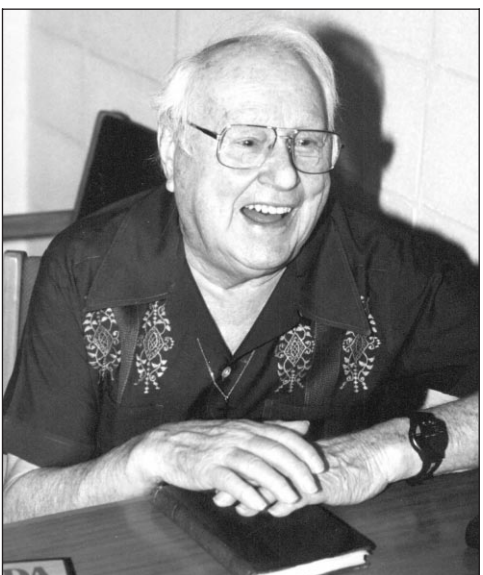
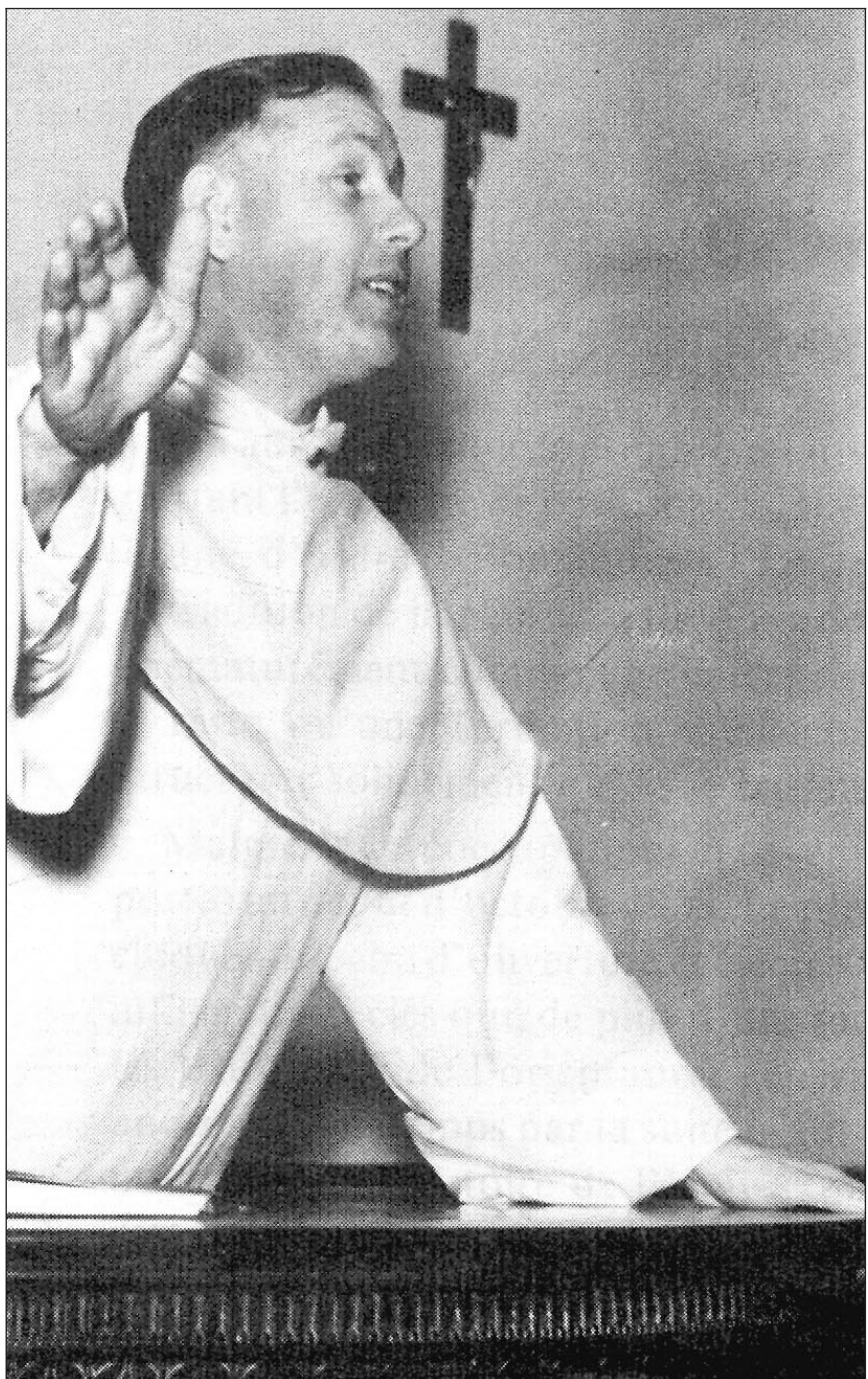
Après la primaire du 1^{er} février, les prochains rendez-vous cruciaux des républicains auront lieu le 19 février en Caroline du Sud et le 22 février en Arizona et au Michigan. Ces duels pourraient confirmer la supériorité de Bush ou donner des ailes à McCain. Chez les démocrates et les républicains, après la pléthore de primaires du 7 mars, l'autre grosse date à retenir est le 14 mars. Ce jour-là, six États tiendront des primaires, dont la Floride et le Texas.

À l'issue de ces scrutins, l'identité des candidats présidentiels des deux grands partis devrait être connue. Ne restera plus qu'à confirmer le tout à l'occasion des congrès d'investiture. Même s'il ne tient pas de primaires, le Reform Party choisira également son candidat présidentiel à l'occasion d'une convention politique qui se tiendra l'été prochain.

Mais avant même de passer à l'étape des primaires, les candidats démocrates et républicains devront se livrer lundi soir à un petit exercice d'échauffement. Il s'agit des caucus d'Iowa, ces scrutins très folkloriques où les électeurs expriment leurs préférences électorales dans des assemblées de cuisine.

Gore et Bush devraient remporter des victoires décisives à l'occasion de ces caucus, dont l'importance varie d'une saison électorale à l'autre.

Plus



À l'extrême gauche, le jeune dominicain rappelant en 1938 que la liberté aussi vient de Dieu. Au centre, en haut, s'embarquant en 1963 pour le Rwanda où il allait fonder une université. Ci-contre, en entrevue à *La Presse* en 1994, à l'âge de 91 ans. Enfin, ci-dessus, le père Lévesque avec son bon ami Doris Lussier, alias père Gédéon, en 1989.

LE PÈRE GEORGES-HENRI LÉVESQUE

L'éminence blanche de la Révolution tranquille



Gérald LeBlanc

Né à Roberval dans une famille de 15 enfants en février 1903 et mort à Québec au monastère des pères dominicains en janvier 2000.

C'est ce qu'on aurait écrit sur l'épithaphe de Georges-Henri Lévesque s'il avait été une personne ordinaire. Comme il s'agit plutôt d'un personnage, on a parlé de la mort du « père de la Révolution tranquille ».

« Ce sont les médias qui ont construit le personnage. Sans cette construction médiatique, on ne parlerait pas du père de la Révolution tranquille », soutient Jean de Bonville, historien des médias de l'Université Laval.

« Maurice Seguin, ajoute-t-il, fut tout aussi important. C'est lui qui a formé le groupe d'historiens (Frégault, Brunet, Wallot, Vaugeois...) qui a donné naissance au nouveau nationalisme québécois. Personne ne connaît cependant l'historien Seguin parce qu'il a toujours fui les médias. »

Jean-Claude Robert, historien à l'UQAM, explique, de son côté, que cette construction des personnages n'est pas accidentelle : « La société a besoin de personnaliser, de ramasser en une seule personne les grands courants, de trouver quelqu'un qui cristallise les aspirations d'une époque. Ce fut Clémentine lors de la Première Guerre mondiale, Churchill et de Gaulle lors de la Deuxième.

« C'est le cas avec le père Lévesque pour la Révolution tranquille. L'inverse est aussi vrai quand on démontre Duplessis et sa grande noirceur.

« Règle générale, notre choix des personnages ne se porte pas sur des acteurs mineurs, mais sur des gens importants. On ne crée pas le personnage, mais on amplifie son importance. »

L'Ordre des prêcheurs

Mais qui était donc ce religieux, qui ne fut jamais ministre de sa province ni supérieur de sa congrégation, pour qu'on en fasse l'architecte de l'entrée fracassante du Québec dans la modernité.

Gérard Filion, aussi nonagénaire et aussi titulaire d'une feuille de route chargée, a bien connu le père Lévesque.

« Ce n'était pas un grand penseur, mais un chaleureux visionnaire. On l'applaudissait pour ce qu'il disait, mais aussi pour ce qu'il était : un très bel homme avec ses joues roses et son beau costume blanc de dominicain. Un homme très sensible, pour le plaisir autant que pour la souffrance, un exubérant », nous dit cet autre costaud Québécois de 90 ans.

« Un orateur naturel, avec beaucoup de flamme », ajoute le journaliste Jean-Louis Gagnon, autre contemporain du père Lévesque.

Les dominicains ajoutent toujours les lettres o et p à leur nom, pour signifier qu'ils font partie de l'Ordre des prêcheurs, la congrégation fondée par saint Dominique.

Georges-Henri Lévesque était un vrai prêcheur, un virtuose de la communication et des formules chocs.

Le chanoine Groulx, l'autre vedette religieuse de l'époque, avait écrit un livre sur « Notre maître le passé » et le père Lévesque se plaisait à évoquer « Notre maître l'avenir ».

Le premier ministre Duplessis,

appuyé par le clergé conservateur, aimait rappeler que « l'autorité vient de Dieu ». Le père Lévesque répliquait : « La liberté aussi vient de Dieu. »

À ceux qui voulaient maintenir le vocable catholique dans le nom des syndicats, y compris l'UPA qui se nommait alors l'Union catholique des cultivateurs, le père Lévesque demandait : « Y a-t-il des patates catholiques et des patates païennes ? Pour moi, il n'y a que de bonnes ou mauvaises patates. »

Derrière ces trouvailles se cachaient les ressorts de l'animateur social qui voulait percer le carcan autoritaire dans lequel le clergé et Duplessis maintenaient le Québec.

Ses grandes croisades ont effectivement porté sur la laïcisation des institutions et la promotion des débats publics sur le devenir de la société.

Éminence grise et point de référence

Alors qu'il aimait la très populaire émission télévisée *Point de mire*, René Lévesque, comme tant d'autres, avait rendu visite au père Lévesque à la maison Montmorency, surplombant les chutes du même nom, en banlieue de Québec. « Tu vois tout ce bouillonnement ; c'est ce qui s'en vient. Il faut que tu

sois là », avait-il dit à l'animateur vedette, pour l'inciter à faire le saut en politique.

C'est encore le père Lévesque qui avait, à la demande de son ami Maurice Lamontagne, convaincu Jean Lesage, alors ministre à Ottawa, de prendre la tête du Parti libéral du Québec pour renverser le régime Duplessis.

Raymond Garneau, ancien ministre libéral et directeur de l'Industrielle-Alliance, se souvient que c'est à la maison Montmorency que fut rédigée la position que Lesage allait défendre à la rencontre des premiers ministres convoquée peu après son élection de 1960.

« Une éminence grise et un point de référence », nous dit l'historien Gérard Lawrence. (Ne pouvant oublier sa robe de dominicain, on a envie de modifier la formule pour en faire l'éminence blanche de la Révolution tranquille.)

Son collègue Jean-Jacques Simard, ajoute que le père Lévesque savait attirer les gens et ensuite les placer aux endroits stratégiques.

« Les 10 ou 12 bonzes qui ont géré la Révolution tranquille venaient tous de l'école du père Lévesque, sauf peut-être Jacques Parizeau. C'était un milieu relativement modeste quand on se souvient que Duplessis se vantait, en 1953, de

dépenser un million par jour, un budget annuel de 365 millions », explique le sociologue de Laval.

Entremetteur et bâtisseur

Jean-Claude Robert estime que la naissance d'un personnage résulte le plus souvent de la jonction d'un être exceptionnel et d'une conjoncture bien particulière.

La conjoncture, c'était un Québec francophone rural : l'économie aux mains des anglophones, la politique dominée par le régime conservateur de Duplessis et le reste de la vie contrôlé par un clergé autoritaire.

Le personnage, c'était un jeune religieux de la congrégation la plus avant-gardiste du Québec, envoyé aux études à Lille en 1930, non pas en philosophie ou en théologie, mais en sciences sociales.

Revenu au Québec en 1933, le jeune sociologue était un des rares oiseaux de son espèce. Séducteur et entreprenant, le père Lévesque s'est vite tissé un réseau de relations chez les réformateurs du Québec.

« Ce n'était pas un aventurier, mais un homme d'action connaissant l'importance de la prudence », précisait Guy Rocher, un autre de ses disciples, à l'émission de Pierre Maisonneuve, sur les ondes du Réseau de l'information (RDI).

Il commença par créer un conseil de la coopération et entreprit sa grande croisade pour la laïcisation des institutions.

Quand il eut fondé son École des sciences sociales à l'Université Laval en 1938, il attira et prépara ceux qui allaient faire la Révolution tranquille : Arthur Tremblay, Yves et Pierre Martin, Claude Morin, Michel Bélanger, Jean Marchand, Guy Coulombe...

Avec Duplessis comme adversaire commun, il devint l'éminence grise du Parti libéral dont le programme de réforme et l'équipe du tonnerre de 1960 furent concoctés à la maison Montmorency, mise sur pied en 1955 par le père Lévesque pour prolonger l'action de son École des sciences sociales.

Son influence s'étendit bien au-delà des frontières du Québec, à Ottawa d'abord où il coprésida la commission royale d'enquête qui devait donner naissance au Conseil des arts du Canada, dont il fut le premier vice-président, et jusqu'au Rwanda dont il fonda l'université nationale et où lui fut décerné le titre de « père de la nation ».

Maître à penser peut-être, mais surtout maître à agir, comme l'a déjà dit son grand ami Doris Lussier, alias le père Gédéon, fut donc ce dominicain bâtisseur dont la soutane blanche se mariait bien à la politique, sur les tribunes ou dans les coulisses.

La dernière entrevue

Il convenait qu'avant de passer à l'histoire, le père Lévesque accorde sa dernière entrevue à un expert du passé.

En décembre dernier, Jacques Lacoursière, dont toute la vie a été consacrée à rendre l'histoire accessible à tous, a passé trois heures avec le père Lévesque, recueillant les confidences du vénérable bâtisseur de 96 ans.

« Après ces longues heures d'entrevue, nous sommes allés au restaurant partager avec le père Lévesque un repas et un bon verre de vin », raconte avec émotion l'historien de Québec.

L'émission sur le père Lévesque sera diffusée le 1^{er} février à 21 h sur la nouvelle chaîne Historia qui entre en ondes le 30 janvier.

Ayant pu visionner une première ébauche de l'émission, j'ai d'abord été impressionné par la vigueur et l'élégance de cet homme qui s'appropriait alors à fêter son 97^e anniversaire.

Les cheveux, encore assez abondants, soigneusement peignés vers l'arrière, un ascot rouge dans le col ouvert d'une élégante chemise sport, le père Lévesque se fait tantôt complice, tantôt confident et tantôt tribun.

Agréable de l'entendre raconter comment son

père, chef de gare et shérif à Roberval, recevait le père de Duplessis, juge qui ne voulait pas coucher à l'hôtel, ou l'auteur de *Maria Chapdelaine*, Louis Hémon. Émouvant de l'entendre s'attendrir sur sa patrie du Saguenay—Lac-Saint-Jean, dont les larges espaces ouvrent l'esprit, selon l'enfant reconnaissant.

On est étonné d'y apprendre que le père Lévesque, alors étudiant à Lille en France, a assisté, aux débuts des années trente, à Nuremberg en Allemagne, à un congrès du parti d'Adolf Hitler, qui l'avait fort impressionné par sa fougue et son éloquence.

On peut enfin apprécier le charisme du père Lévesque lui-même quand il rattache la vérité — leitmotiv de son patron saint Dominique — à la liberté de la chercher et de la proclamer quand on l'a trouvée.

Jacques Lacoursière a été chanceux de faire cette dernière entrevue avec le père Lévesque et le réseau Historia n'est pas fâché de commencer sa série *Artisans de notre histoire* avec le géant de Roberval.

Peu de Québécois ou de Québécoises résument aussi bien notre parcours du dernier siècle !

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

22 janvier 2000

Page B6 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

22 janvier 2000

Page B7 manquante

Politique

Du théâtre ou une erreur de jugement?

ANALYSE



Gilles Toupin

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre de l'Industrie, John Manley, jusque-là sans peur et sans reproche au sein du cabinet de Jean Chrétien, s'est mis les pieds dans les plats de belle façon en menant sa croisade pour venir en aide aux équipes canadiennes de la Ligue nationale de hockey.

Hier, en convoquant une conférence de presse pour annoncer qu'il avait inutilement dépensé ses énergies à faire avancer un projet dont personne ne voulait sinon quelques millionnaires, il devenait vulnérable aux attaques de ses adversaires qui ne manqueront pas de l'accuser d'avoir manqué totalement de jugement, oubliant qu'il n'était pas seul dans cette galère, puisque son patron, le premier ministre Jean Chrétien, s'est laissé convaincre par son chef de cabinet Jean Pelletier, ancien maire de Québec, une ville où jadis évoluait un club de hockey de la LNH, d'aller de l'avant avec le plan de sauvetage de son ministre.

Évidemment, en retournant sa veste comme il l'a fait un vendredi, à peine 48 heures après avoir annoncé son plan de survie, John Manley a misé sur la probabilité que lundi matin, tout serait oublié.

Car avant l'annonce de mardi dernier du fameux projet d'aide, alors que le pays se relevait à peine d'une crise des urgences, John Manley avait toujours fait preuve de la plus grande des prudenances dans ce dossier, refusant systématiquement de se mouiller. Avant d'espérer une aide des gouvernements, les dirigeants du hockey professionnel devraient freiner l'escalade des salaires, affirmait-il en avril 1999.

« Ce qui choque les Canadiens, disait-il encore, c'est de voir qu'un joueur moyen gagne plus d'argent que ce à quoi pourrait rêver un Canadien moyen, ou un ministre

moyen. C'est ça qui rend l'aide gouvernementale plus difficile à justifier. »

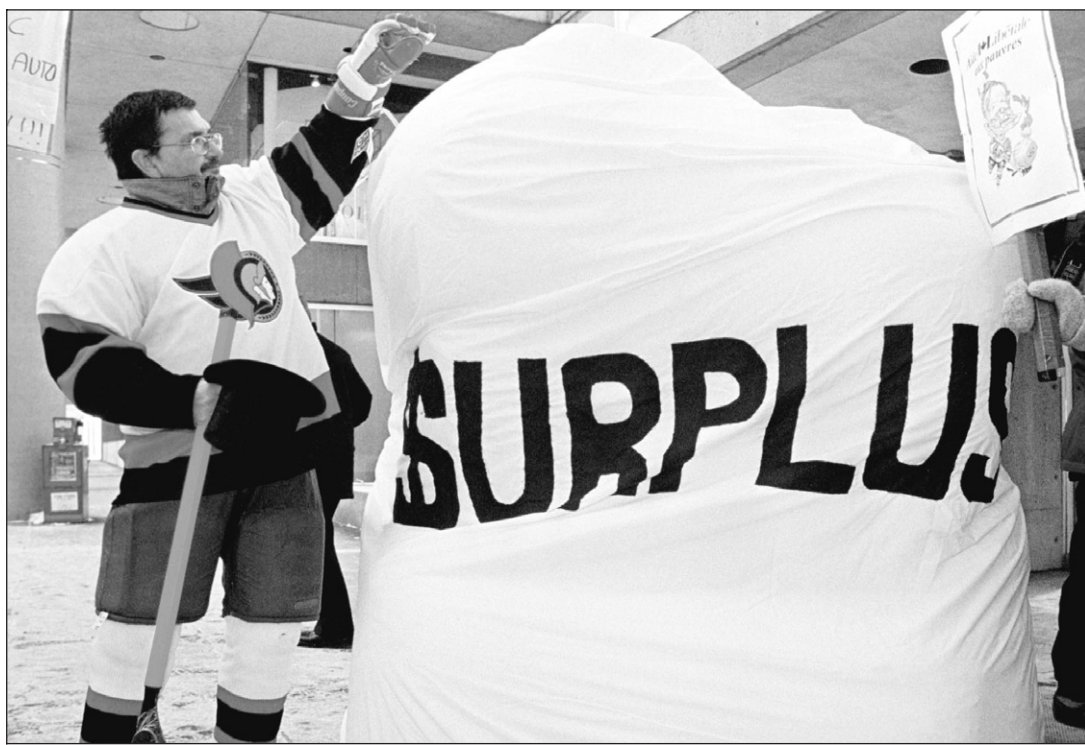
John Manley a refusé hier de reconnaître que sa conversion tardive à l'aide au hockey professionnel était une erreur politique pour laquelle il risque de payer un prix. Il a certes admis du bout des lèvres qu'il avait été surpris de la réaction vitriolique des Canadiens à son projet d'aide à la LNH, mais il a surtout mis la faute de ce cafouillis monumental sur les provinces qui l'auraient, selon son interprétation des faits, induit en erreur. M. Manley a en effet montré du doigt le Québec, l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique qui auraient refusé de participer aux côtés d'Ottawa au financement des équipes alors qu'elles lui auraient laissé croire le contraire.

Encore là, les choses ne se sont pas passées tout à fait comme cela. M. Manley aurait-il déjà oublié que l'été dernier, il avait eu un mal fou à persuader ces provinces de participer à un vaste sommet du hockey à Toronto en compagnie des six équipes canadiennes? Le Québec s'était contenté de dépêcher à la rencontre un haut fonctionnaire qui y participait à titre d'observateur. Ottawa avait même assuré Québec en juin qu'il n'avait pas l'intention d'injecter des fonds publics dans les équipes de la LNH et qu'il n'avait pas l'intention de demander aux provinces de le faire.

À l'automne 1999, soit il y a quatre mois, les provinces affichaient encore la même froideur face à l'idée d'un plan de survie élaboré par l'État. En novembre, John Manley avait présenté un plan au cabinet qui proposait l'utilisation d'une partie des profits issus des paris sportifs pour sauver le hockey professionnel au Canada. Le plan avait été rejeté par ses collègues.

Faut-il rappeler aussi qu'en décembre 1998, le rapport Mills sur l'avenir du sport professionnel recommandait des allègements fiscaux pour les équipes canadiennes et que ce document dort aujourd'hui quelque part sur une tablette poussiéreuse?

Il est possible que les deux actes de théâtre offerts en grande première cette semaine par le ministre Manley — au prix de sa crédibilité — aient été bien planifiés. On raconte déjà sur la colline parlementaire à Ottawa que Jean Chrétien a été avisé du départ inéluctable à plus ou moins termes des équipes de hockey professionnel au Canada. La représentation de cette semaine aurait été destinée aux historiens afin qu'ils puissent écrire un jour que le gouvernement de l'époque, le sien, avait tenté quelque chose pour empêcher l'exode du sport national des Canadiens.



Daniel Chantigny, vêtu de l'uniforme des Sénateurs, a manifesté hier, à Ottawa, contre le projet d'aide gouvernementale aux équipes canadiennes de la LNH.

Le volte-face de Manley reçoit un accueil favorable

MARIE-CLAUDE LORTIE

La décision du ministre fédéral de l'Industrie, John Manley d'annuler son projet d'aide financière aux six équipes canadiennes de hockey a reçu un accueil généralement positif à Montréal, notamment dans le monde des affaires, tant du côté des patrons que des syndicats.

« Nous, les investissements dans l'économie, on n'a pas d'objection de principe contre ça, quand c'est porteur. Mais dans ce cas-ci, le moment était très mal choisi et le gouvernement n'a jamais fait la démonstration véritable des portées économiques positives du projet », a déclaré hier le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon.

« On n'est pas du tout mécontent », a ajouté M. Taillon.

Ottawa proposait de donner entre 12 et 20 millions par année aux six équipes de hockey à condition que les villes, les provinces et la Ligue nationale en donnent trois fois plus.

S'il se dit un peu déçu de la volte-face du ministre, le maire de Montréal, Pierre Bourque, estime que le programme souffrait d'improvisation. « Je crois que c'était mal préparé, improvisé. Il aurait pu consulter les villes, les équipes avant. Avec la réaction po-

pulaire qu'il y a eu... »

À la CSN, où on avait ouvertement critiqué le projet de M. Manley dès qu'il a été rendu public mardi, on s'est dit non seulement ravi de la volte-face d'Ottawa, mais aussi très fier de la réaction de la population, qui a inondé les bureaux des députés et les médias d'appels pour hurler contre l'idée d'Ottawa.

« Ils n'auraient jamais dû présenter ce projet odieux », a déclaré Denise Boucher, vice-présidente de la CSN. Mais mon Dieu, leur recul, c'est la plus belle chose qu'ils ont faite depuis longtemps ! »

À la FTQ, on n'était d'emblée ni pour ni contre le projet et Henri Massé, le président de la centrale, reconnaît que dans certains contextes, une injection d'argent peut être rentable.

« On ne veut pas en faire un débat idéologique. Si c'est rentable, le gouvernement peut aider. Mais si c'est déficitaire, alors là non », a-t-il dit.

Dans ce cas-ci, M. Massé reconnaît que la population se devait d'être écoutée. « Il y avait beaucoup de réticences dans les réactions populaires et c'est normal quand on voit un sport professionnel avec une masse salariale incontrôlable et tout un groupe de millionnaires. »

Emploi-Québec: aucun changement à l'horizon

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Il n'y aura pas de changement de si tôt à Emploi-Québec même si le rapport de Louis Bernard, l'ex-mandar du gouvernement Lévesque, préconise de ramener à un seul ministre les responsabilités actuellement partagées entre Diane Lemieux (Emploi) et André Boisclair (aide sociale).

Un seul sous-ministre relève de

cette direction bicéphale, une situation inédite quand le premier ministre Bouchard l'avait choisie pour cette structure il y a un an. Louis Bernard, de passage à Québec en novembre dernier, avait dit sans détour « qu'on s'était inutilement créé des problèmes » en mandant deux ministres dans des dossiers aussi étroitement liés.

Hier, au cabinet du premier ministre Bouchard, on insistait sur le fait que le rapport de quelques pa-

ges de M^e Bernard remis au premier fonctionnaire, Michel Noël de Tilly, n'avait jamais proposé de confier les guides de l'ensemble du ministère à Diane Lemieux.

Dans les coulisses, dans les cabinets politiques, on explique qu'il ne saurait y avoir de remaniement ministériel avant le congrès de mai prochain. Il n'est pas question, avant ce passage délicat, de méconter des « back benchers » qui se voient tous faire leur entrée au

Conseil des ministres. Sourire en coin, on rappelle que le dossier de l'aide sociale était aux antipodes de ce qu'espérait obtenir le ministre André Boisclair, lors de la formation du gouvernement l'an dernier.

Le rapport Bernard souligne la crise d'Emploi-Québec paraît résorbée, et ne propose pas de modifier la structure mise en place il y a deux ans. Emploi-Québec est une unité autonome de services.

« M. Bouchard est satisfait du

travail des ministres Boisclair et Lemieux et n'entend pas modifier leurs responsabilités », a souligné sa porte-parole Christiane Miville-Deschênes.

Les chiffres tendent à prouver que Québec a fait les bons gestes, explique-t-elle. Le taux de chômage est en baisse et le nombre de personnes qui sont retournées au travail est en augmentation. En même temps, le nombre de personnes vivant de l'aide sociale est à son niveau le plus bas depuis 1991.

EN BREF

Le directeur général du PQ démissionne

Le directeur général du Parti québécois, Bob Dufour, a remis sa démission et quittera ses fonctions le 14 février prochain. En poste depuis 1996, M. Dufour a expliqué son départ pour des raisons personnelles et familiales. Il désire aussi réorienter ses activités professionnelles. Il en a informé le président du parti, Lucien Bouchard, il y a quelques jours. Hier soir, il a présenté sa démission au président et au conseil exécutif national du parti, au cours d'une réunion régulière de cette instance.

Charlie Power quitte le Parti conservateur

Une autre tuile politique s'est abattue sur le Parti conservateur, hier, avec la démission subite du député terre-neuvien



Charlie Power

Charlie Power, partisan de la ligne dure envers le Québec, contrairement à son chef. S'il a d'abord invoqué des raisons personnelles pour justifier son départ, M. Power s'est par la suite lancé dans une violente diatribe contre la position de son chef, Joe Clark, plus modéré face au Québec. Cette affaire porte à cinq le nombre de députés conservateurs qui se sont écartés de la ligne de parti pour appuyer le projet de loi fédéral sur « la clarté référendaire ». « Je me trouvais dans une situation inconfortable, compte tenu de la grande divergence d'opinion entre moi et le chef du parti », a expliqué hier M. Power, qui croit que Joe Clark s'apprête à laisser le champ libre aux souverainistes advenant un vote favorable à la souveraineté. M. Clark s'est pour sa part dit étonné de la démission de M. Power, bien que, selon lui, le fossé entre eux l'ait probablement convaincu de partir.

La souveraineté, ce n'est pas comme le hockey, on ne peut pas reculer

MARIE TISON
Presse Canadienne

Un référendum en faveur de la souveraineté, ce n'est pas comme une offre d'aide fédérale au hockey professionnel : on ne peut pas reculer trois jours après.

C'est avec cette boutade que le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, M. Stéphane Dion, a illustré le caractère irréversible de la sécession du Québec.

« Ce serait une tragédie », a déclaré le ministre hier, à l'occasion d'un débat sur l'unité nationale, organisé par l'association des étudiants en sciences politiques de l'Université McGill.

« Ce n'est pas quelque chose comme des élections, qui reviennent aux quatre ans, ou comme une offre d'aide à la Ligue nationale de hockey, qu'on retire après trois jours, a soutenu le ministre. C'est un processus irréversible. »

Il a affirmé que c'était justement parce qu'un vote positif était irréversible qu'il était nécessaire d'obtenir plus qu'une simple majorité pour mettre le mouvement en branle.

« Après un "Non", il est facile de dire "À la prochaine", ou "À très bientôt", a déclaré M. Dion. Un Non veut dire : "Pas maintenant", alors qu'un Oui veut dire : "Pour toujours". »

Le ministre des Affaires intergouvernementales avait comme adversaire le porte-parole du Bloc québécois en matière d'affaires intergouvernementales, M. Daniel Turp. Le débat a été plutôt civilisé, les deux politiciens citant du Jean-Jacques Rousseau à qui mieux mieux.

Projet de loi

La discussion a surtout porté sur le projet de loi C-20 sur la clarté d'une éventuelle démarche référendaire québécoise.



Le ministre Denis Dion, à l'avant-plan, et le député Gilbert Turp se sont affrontés, hier, au cours d'un débat plutôt civilisé.

M. Turp a ouvert les hostilités en expliquant pourquoi ce projet de loi n'était pas démocratique et pourquoi il devait être rejeté. Il a notamment affirmé que cette législation minait les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec, qu'elle minait le droit des Québécois à choisir leur propre destin et qu'elle niait le principe fondamental de l'égalité des votes.

« Ce projet de loi donne plus de poids au vote d'un fédéraliste qu'au vote d'un souverainiste », a-t-il déploré.

Pour sa part, M. Dion a insisté sur l'importance de clarifier tout le processus référendaire. Il a affirmé que les souverainistes se battaient contre son projet de loi justement parce qu'ils se sentaient incapables de remporter la victoire avec une question trop claire.

Le fait d'ajouter la notion de partenariat dans une question référendaire permet d'aller chercher un appui supérieur de sept à huit pour cent, a-t-il soutenu. « Il ne faut pas mettre deux objectifs dans la même question », a-t-il affirmé.

M. Turp a répliqué que le gouvernement fédéral sous-estimait la compréhension qu'avaient les Québécois de l'enjeu référendaire.

« Si les gens ne comprenaient pas, pourquoi en 1995 ont-ils été voter dans une proportion de 94,5 pour cent ? a-t-il demandé. Ce taux de participation n'est-il pas la preuve de la compréhension de l'enjeu ? »

Il a ajouté que le projet de loi C-20 péchait lui-même par manque de clarté, notamment lorsqu'il s'agissait de déterminer si une majorité est claire. Pour faire cette détermination, la Chambre des communes devra prendre en considération l'importance de la majorité des voix, le pourcentage des électeurs admissibles ayant voté au référendum, et « tous autres facteurs ou circonstances qu'elle estime pertinents ».

« Ce n'est pas clair, c'est arbitraire », a soutenu M. Turp.

Des étudiants présents ont profité de l'occasion pour exprimer leurs craintes au sujet du projet souverainiste. Un a rappelé la violence qui a marqué certains mouvements indépendantistes récents, alors qu'un autre a évoqué la partition du Pakistan et du Bangladesh, qui a suivi la partition de l'Inde et du Pakistan.

M. Turp a déclaré qu'il ne s'attendait ni à de la violence, ni à un effet domino.

Politique

Le Bloc met en demeure le *National Post*

Il menace de poursuivre le quotidien torontois pour un million

MARIE-CLAUDE LORTIE

Le Bloc québécois nie avoir utilisé de façon non appropriée des fonds parlementaires tel que le laisse entendre un article paru hier dans le *National Post* et menace de poursuivre le quotidien torontois pour un million s'il ne se rétracte pas complètement.

Dans un article paru hier en manchette du *Post*, le quotidien allègue que le Bloc québécois, à l'époque où il était dirigé par Michel Gauthier, a « détourné » des fonds de recherche offerts aux partis par les Communies. Selon l'article, qui cite l'ancien chef de cabinet de M. Gauthier, André Néron, l'argent n'a pas été utilisé pour faire de la recherche, mais pour « payer des dépenses non parlementaires encourues par des employés du parti ».

Cela aurait été fait en redirigeant l'argent vers une société appelée Sondages Polystat inc., créée et dirigée par Alain Contant, un comptable et partisan du Bloc qui agissait comme vérificateur pour le parti et qui est mort depuis.

M. Néron, cité par le *National Post*, affirme, par exemple, qu'il a reçu un chèque de 1800 \$, à sa grande surprise, fait par Polystat, pour rembourser des dépenses non parlementaires. Hier, M. Néron a repris les mêmes propos sur les ondes radiophoniques.

Dans l'article, une dizaine de députés, incluant M. Gauthier, disent ne jamais avoir entendu parler de la

maison de sondages et de ses travaux. La veuve de M. Contant dit que les sondages ont été donnés en sous-traitance à la firme Léger & Léger. Mais Jean-Marc Léger, cité par le *National Post*, dit qu'il ne s'en souvient pas.

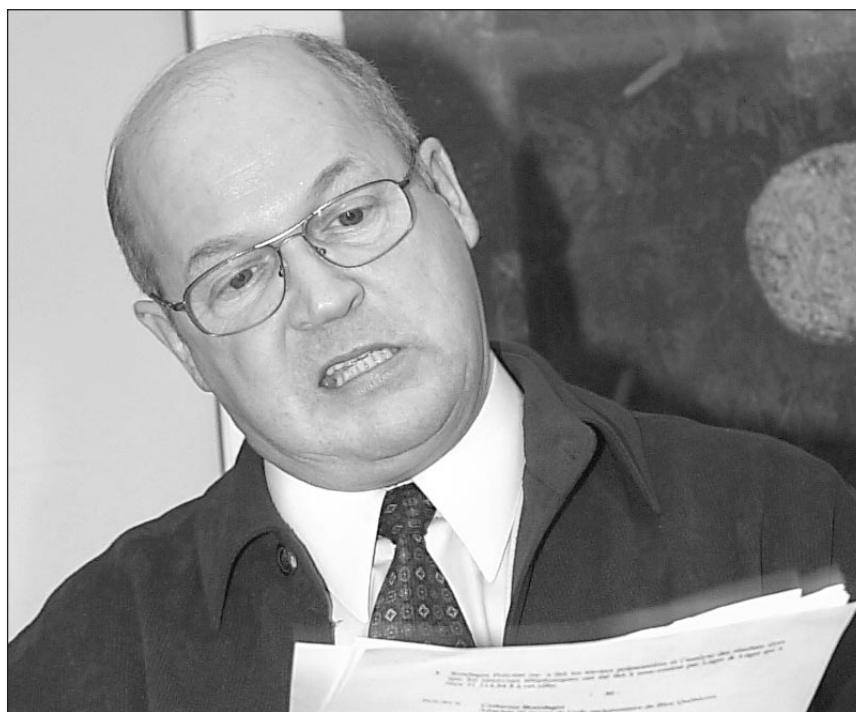
Bref, selon l'article, « des recherches exhaustives sur Sondages Polystat n'ont permis de trouver aucun élément prouvant que la société a bel et bien fait des sondages ».

Hier, en conférence de presse à Montréal, Michel Gauthier, « très profondément blessé par des accusations dures et cruelles », a déclaré que tout cela était faux.

« Ce qui est grave c'est qu'on dit détourner des fonds et c'est rigoureusement inexact », a-t-il déclaré.

La direction du *National Post* n'a pas l'intention de se rétracter. « Nous avons posé des questions dans notre article, nous attendons toujours des réponses satisfaisantes (de la part du Bloc québécois). Lorsqu'elles arriveront, nous les traiterons de manière professionnelle », a déclaré Kenneth Whyte, rédacteur en chef du *National Post*.

Selon M. Gauthier, des sondages



Michel Gauthier s'est dit « très profondément blessé par des accusations dures et cruelles ».

ont bel et bien été commandés à Polystat et du travail bel et bien a été réalisé. Il affirme avoir tous les documents pour le prouver devant les tribunaux.

Quand on lui a demandé pourquoi alors tant de gens ne se rappelaient pas Polystat et son travail, il a dit qu'à son avis c'était tout à fait « normal » après trois ans et hors

contexte. « Ce sont des manques de mémoire temporaires qui se corrigent en regardant dans nos notes », a-t-il expliqué.

M. Gauthier et son avocat, François Shanks, n'ont pas voulu montrer leurs documents de preuve. Seuls ont été produits hier un communiqué de la firme Léger & Léger affirmant que des sondages ont bel

et bien été faits, en sous-traitance pour Polystat, pour la somme de 31 314,84 \$.

On a aussi montré une lettre de la veuve de M. Contant, Jocelyne Blais, comptable, qui dit que le chiffre d'affaires de Polystat, activé d'août 1996 à juillet 1997, a été de 42 730 \$. M^{me} Blais dit avoir les documents prouvant que du travail a été confié en sous-traitance à Léger & Léger pour 31 314,84 \$ et que le reste des 42 730 \$ a servi à payer entre autres une banque de données de Statistique Canada pour 2600 \$.

La lettre de M^{me} Blais dit en outre qu'un chèque de 1800 \$ a été fait à André Néron « pour un motif (qu'elle) ignore ». Aucune pièce justificative de dépenses n'ayant été fournie, M^{me} Blais, qui a fermé les livres de la société après la mort de son conjoint, a émis un T4 à M. Néron, comme si le chèque avait été offert en échange de travail. La lettre dit en outre que deux contrats ont été obtenus du bureau de M. Gauthier à l'automne 1996, un pour 15 500 \$ et l'autre pour 6000 \$.

Hier, M. Gauthier a dit qu'il « n'avait aucune explication » pour le chèque de M. Néron. Il a aussi expliqué que s'il n'en savait pas plus sur Polystat au moment où le *Post* l'a appelé, c'est parce qu'il a été pris à brûle-pourpoint et que de toute façon, ce n'était pas son travail, en tant que chef du parti, de veiller de près à ces choses.

La commission Moisan aurait dû creuser davantage

DENIS LESSARD

du bureau de La Presse, QUÉBEC

La commission Moisan s'est contentée d'un portrait tronqué des événements autour des fuites de renseignements fiscaux confidentiels, en dépit de la promesse du premier ministre Bouchard de faire toute la lumière sur ce qui s'était passé au sein de son cabinet.

Près d'un mois après la publication du rapport Moisan qui blâmait les avocats Charles Chevrette et Pierre Gonthier dans les fuites de renseignements du dossier fiscal du député bloquiste de Chambly Ghislain Lebel, André Néron persiste et signe. « Dans un certain sens, M. Chevrette a raison de dire qu'il a été un bouc émissaire. On s'est arrêté à son cas, il faut se demander pour qui il doit payer. La commission Moisan aurait dû creuser davantage », lance M. Néron. « Ils sont loin d'avoir pris tous les moyens. Que ce soit par incompétence ou ignorance, ils n'ont pas cherché tous les outils nécessaires pour leur travail », commente celui dont les révélations sont à la source d'une investigation qui a duré deux ans.

Si la commission Moisan pense avoir ratissé tous les coins, elle devrait se plier à l'exercice de répondre aux questions dans une conférence de presse. Lors du dépôt du rapport de la commission Poitras sur la Sûreté du Québec, le ministre responsable Serge Ménard s'était plié à cet exercice. Sur le rapport Moisan, on s'est contenté d'un point de presse du ministre du Revenu sur les questions administratives.

M. Néron, dont l'exemplaire du rapport Moisan est truffé de signets et d'annotations, avoue rester sur sa faim. L'ancien juge en chef de la Cour supérieure paraît s'être arrêté souvent à mi-parcours sans lever toutes les pierres, trouver les réponses aux questions que son procureur avait soumise à l'ensemble des participants.

« La commission a refusé de rendre publics certains témoignages à huis clos ; on a refusé de mettre en contradiction certains témoins politiques », relève celui qui a tout perdu depuis qu'il s'est mis à dos ses anciens patrons politiques dans un livre brûlot intitulé *Le Temps des hypocrites*. La commission Moisan



Guy Chevrette

avait refusé à M. Néron un statut de participant, ce qui l'avait empêché de contre-interroger les autres témoins. D'ailleurs, en recueillant de force son témoignage en tout début d'audiences, la commission l'empêchait de soulever des doutes sur les déclarations de ceux qui allaient se présenter après lui à la barre, observe-t-il dans une longue entrevue

accordée cette semaine à *La Presse*.

Ancien bras droit de Mario Dumont, de l'ADQ, et chef de cabinet de Michel Gauthier, alors leader du Bloc québécois, M. Néron souligne qu'il « faut vivre sur une autre planète pour croire que le premier ministre ou son chef de cabinet n'étaient pas au courant » des gestes de M^e Chevrette.

Charles Chevrette est le fils du ministre des Transports, Guy Chevrette. En 1996, il était adjoint au chef de cabinet de Lucien Bouchard. Pierre Gonthier est quant à lui le fils du juge Charles Gonthier de la Cour suprême. Dans les deux cas, la commission Moisan parle de gestes « inappropriés et inopportuns » pour avoir transmis des informations fiscales confidentielles à des gens qui n'auraient pas dû y avoir accès. M^e Chevrette avait déploré « la grave erreur » de la commission Moisan et souligné qu'il estimait avoir été « le bouc émissaire » dans cette affaire.

Le rapport Moisan a conclu rapidement qu'il s'agit de gestes isolés. « Mais ils n'ont pas vérifié si c'était survenu à d'autres moments », observe M. Néron.

Aussi, la commission affirme que les deux incidents n'étaient pas reliés, en faisant fi des dates où les incidents étaient survenus. On oublie même, de façon inexplicable selon lui, certains éléments de preuve. Un exemple parmi une foule de versions inconciliables : au cabinet du chef bloquiste Gilles Duceppe, on soutenait n'avoir joint le député Lebel qu'en toute fin de journée, le jour de la publication du texte qui avait déclenché l'affaire dans le *Journal de Montréal*.

Sans explication, bien qu'elle l'ait en main, la commission n'a jamais relevé l'existence d'une déclaration écrite du député Lebel dans un communiqué diffusé par le Bloc québécois le 23 novembre 1997, en début de journée.

La commission a accueilli bien des témoignages discordants sans se donner la peine de soulever des questions sur les contradictions. Sur une rencontre houleuse avec le député Lebel, un adjoint de Gilles Duceppe, Pierre-Paul Roy, sera carrément contredit par le chef de cabinet de M. Bouchard, Hubert Thibault, sans que la commission relève ces divergences, énumère M. Néron.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse a de l'opposition

MARIE-CLAUDE LORTIE

Un mouvement de contestation de plus en plus précis prend forme contre le Sommet du Québec et de la jeunesse : il aura maintenant officiellement son sommet parallèle où iront s'exprimer et rouspéter tous ceux qui croient que l'événement officiel n'est qu'une « mise en scène » pour l'approbation de politiques gouvernementales prédéfinies.

C'est un regroupement *ad hoc*, nommé la Coalition autonome populaire et formé de plusieurs organismes qui ne sont pas invités au sommet, qui a pris le leadership de l'organisation du sommet parallèle. « On veut être une voix alternative, une voix différente », a expliqué hier François Robert, secrétaire général de l'Association générale des étudiants du secteur sciences humaines, art, lettres et communication de l'UQAM. L'association étudiante s'est dissociée de la Fédération étudiante universitaire dans ce dossier, boycotte le sommet principal et participe à l'organisation de l'événement de contestation.

Des activités auront lieu à Québec et à Montréal pour ceux qui ne pourront se déplacer vers la capitale provinciale, a expliqué M. Robert. Et le sommet parallèle se tiendra exactement en même temps que le sommet principal, fin février. On ne sait pas encore dans quels locaux les rencontres auront lieu.

Le groupe qui a démarré le tout est le Regroupement autonome jeunesse, mais l'idée flotte depuis déjà un moment et a reçu l'appui

moral de nombreux organismes comme l'Association des étudiants du diplôme d'études supérieures en gestion à l'École des hautes études commerciales et aussi Force Jeunesse, qui est pourtant invité au sommet officiel.

Le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec, le ROCAJQ, qui représente 34 organismes oeuvrant notamment auprès des jeunes de la rue, des décrocheurs et autres jeunes en situation précaire, y sera aussi.

Le Sommet du Québec et de la jeunesse sera une « pièce de théâtre », affirme la porte-parole du groupe, Isabel Gauthier, qui parle aussi de « consensus préfabriqués » au sujet des politiques qui ressortiront de l'événement. Le groupe n'est pas invité à participer au sommet (seulement comme observateur), mais il ne veut pas l'être et c'est au sommet parallèle qu'il fera entendre son analyse de la situation des jeunes et des solutions à apporter.

Le sommet parallèle a reçu l'appui d'organismes comme le Regroupement pour une alternative politique section Québec, Alternative, un organisme en coopération internationale, le Centre de ressources sur la non-violence et la Coalition Orange, un groupe de Québec qui a démarré comme un mouvement de contestation contre les coupes en éducation.

« Disons que ce sont les groupes plutôt à gauche », a précisé M. Robert.

Les municipalités comptent plus que jamais sur le nouveau programme d'infrastructures

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Même un report d'un an d'un nouveau programme d'infrastructures aurait des conséquences désastreuses pour le réseau routier et les services d'eau et d'égouts québécois, soutient le président de la Coalition pour le renouvellement des infrastructures, Gilles Vaillancourt.

« La promesse des gouvernements de lancer un programme d'infrastructures ou de compenser pour l'effort imposé aux villes dans la lutte contre l'élimination de la dette a amené les municipalités à ne prévoir quasi aucun budget pour la rénovation des infrastructures, si ce n'est que pour les inter-

ventions d'urgence », a expliqué hier le maire de Laval, confrencier invité au congrès de l'Association des constructeurs de routes et des grands travaux.



Gilles Vaillancourt

la mise en route tripartite (fédéral-provincial-ville) qui au Québec permettrait des in-

vestissements d'un milliard par an pendant 15 ans.

« Les routes et les ponts sont dans un état de dégradation inquiétant », a insisté M. Vaillancourt, en soulignant que depuis 1979, les dépenses du ministère des Transports étaient passées de plus de 9 % à moins de 5 % du budget du gouvernement.

Le sous-investissement dans le domaine de l'eau a aussi eu ses effets néfastes, souligne-t-il. Au rythme actuel de renouvellement de 0,2 % des conduites par an, le réseau ne sera remplacé qu'à tous les 500 ans... Avec le programme proposé par la coalition, (1,25 %), il faudra tout de même 80 ans pour refaire le réseau, âgé entre 35 et 65 ans.

«L'année 2000, une année municipale?»

MARTIN PELCHAT

du bureau de La Presse, QUÉBEC

Sabordées en décembre, les négociations entre Québec et les municipalités pour la conclusion d'un nouveau pacte fiscal pourraient reprendre en mars, après la tenue du Sommet de la jeunesse.

Au cours d'une rencontre avec le président de l'Union des municipalités du Québec, Mario Laframboise, jeudi, le premier ministre Lucien Bouchard a montré son intérêt pour une reprise des négociations, mais uniquement après cet événement, qui accapara une bonne part des énergies du gouvernement d'ici la fin février.

« J'ai l'impression qu'il y a (de la part de M. Bouchard) une volonté de régler le dossier municipal en l'an 2000, dit M. Laframboise. Il est cependant clair que c'est le gouvernement qui a la balle dans son camp. C'est lui qui a quitté la table. »

L'UMQ tient de plus à ce que la publication du livre blanc sur la réorganisation municipale de la ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, soit reportée si une nouvelle ronde de négociations est entreprise. Le document est attendu depuis août et dépend maintenant d'un comité de huit ministres qui entreprend à peine ses travaux.

M. Laframboise n'en a pas moins réitéré jeudi au premier ministre l'intention de l'UMQ de contester devant les tribunaux la facture de 356 millions que Québec vient d'expédier aux villes pour la troisième année consécutive.

Rappelons que Québec a décidé de facturer à nouveau les maires après l'échec, le 9 décembre, des pourparlers pour la conclusion de ce nouveau pacte.

Québec et l'UMQ étaient proches d'une entente, mais l'union rivale de l'UMQ, la Fédération québécoise des municipalités (ex-UMRCQ), a refusé d'y adhérer.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

22 janvier 2000

Page B10 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

22 janvier 2000

Page B11 manquante

100 Immobilier

170 COMMERCES 170 COMMERCES 170 COMMERCES 170 COMMERCES

La Gazette Officielle

PLUS DE 200 COMMERCES ET ENTREPRISES À VENDRE
INFOS : (514) 845-5222 ou http://www.gazette-officielle.qc.ca

170 COMMERCES 180 ESPACES COMM. INDUSTRIELS À LOUER
PRÊT rachat, établi depuis 92, potentiel, cause maladie, acheteur sérieux.

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

172 COPROPRIÉTÉS/ESPACES COMM. INDUSTRIELS
ANJOU - Condo industriel à vendre 3000 pi car, sur Métropolitain.

A VENDRE
Place Jacques Cartier, Vieux-Montréal, EXPOSITIONNEL

200 Marchandises et services

203 AUDIOVISUEL 205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ACHETERAI appareils photo + accessoires 514-898-5351

207 MOBILIERS, ARTICLES MAISON
ACHETERAI Meubles neufs, directement de l'entrepôt, sofas, 295\$, chambres à coucher 385\$, matelas 75\$, dinette en bois.

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
NOUVEAUTÉS GRAND ENCAN D'ANTIQUITÉS

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHETERAI petits objets anciens. 514-949-2105

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

Voici notre adresse Internet pour trouver IMMOBILIER À VENDRE (rubriques 100 à 118) et IMMOBILIER À LOUER (rubriques 131 à 149 et 154 à 160) www.lapresse.ca/annonces

170 COMMERCES 170 COMMERCES 170 COMMERCES 170 COMMERCES

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

182 COMMERCES À LOUER 186 BUREAUX À LOUER
PARC Extension, rue Ogilvy, local 800 pi car, 514-279-0482

200 Marchandises et services

203 AUDIOVISUEL 205 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
ACHETERAI appareils photo + accessoires 514-898-5351

207 MOBILIERS, ARTICLES MAISON
ACHETERAI Meubles neufs, directement de l'entrepôt, sofas, 295\$, chambres à coucher 385\$, matelas 75\$, dinette en bois.

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
NOUVEAUTÉS GRAND ENCAN D'ANTIQUITÉS

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHETERAI petits objets anciens. 514-949-2105

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

212 ANTIQUITES, ARTISANAT, OUVRES D'ART BIJOUX, OBJETS PRÉCIEUX
ACHAT ANTIQUES Bronzes, etc. Géliveau 450-796-2886, 1-800-835-8686

Marché aux puces

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACCESSOIRES pour mobilité réduite, exc. état, marchette, chaise de bain, siège de toilette surélevé, coussin orthopédique.

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACHETERAIS moteur hors bord et pièces, chassé-pêche, cherche drilling 514-259-1790

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACHETERAIS moteur hors bord et pièces, chassé-pêche, cherche drilling 514-259-1790

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACHETERAIS moteur hors bord et pièces, chassé-pêche, cherche drilling 514-259-1790

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACHETERAIS moteur hors bord et pièces, chassé-pêche, cherche drilling 514-259-1790

240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES 240 MARCHÉ AUX PUCES
ACHETERAIS moteur hors bord et pièces, chassé-pêche, cherche drilling 514-259-1790

220 ANIMAUX

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

300 Offres d'emploi

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

ROBE de mariée, Pronuptia 99, nettoyant, lav. vaiss. encastree Beauport, 514-381-4943

220 ANIMAUX

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

220 ANIMAUX 220 ANIMAUX 220 ANIMAUX
A.B.L. 256-7997. Bichon, Lhasa, Poméranien, Shih Tzu, Cocker, Westie etc.

Bell logo and 'ENTREZ PAR LA GRANDE PORTE!' advertisement with dates 'Les 22 et 23 janvier 2000'.

Représentants en télémarketing

- VOS FORCES: Aptitudes à la vente, Bonnes capacités de communication, Bilinguisme, Diplôme d'études secondaires, Disponible les soirs et les fins de semaine.
VOS BÉNÉFICES: Une formation complète et rémunérée, Un salaire concurrentiel, Possibilité d'avantages sociaux après 6 mois, Des opportunités de carrière, Une équipe gagnante.

Les 22 et 23 janvier 2000 de 9:00 à 16:00 au 1050 Beaver Hall, à Montréal. Apportez votre CV. Si vous ne pouvez vous présenter, télécopiez votre CV au 1-888-629-5444.

OFFRE D'EMPLOI Commission scolaire de Montréal

Aides généraux(les) de cuisine et de cuisiniers(ères) classe III. Afin de combler les besoins de la liste du personnel sur appel (2 à 4 heures par jour).

Aide générale(e) de cuisine: Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à effectuer des travaux simples dans une cuisine ou une cafétéria. La connaissance du fonctionnement de caisses enregistreuses serait un atout.

Cuisinier(ère) classe III: Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assumer la responsabilité d'une cuisine et d'une cafétéria où la majorité des aliments sont des aliments simples préparés conformément à des menus, des recettes et à des modes de préparation pré-établis dans le détail.

Cuisinier(ère) classe III: Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en cuisine d'établissement ou d'un diplôme d'études collégiales en cuisine d'établissement ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études reconnue par le ministère de l'Éducation ET posséder deux années d'expérience pertinente.

EXIGENCES: Aide générale(e) de cuisine: Être titulaire d'un diplôme de secondaire V et posséder une expérience pertinente dans le domaine de l'alimentation. Cuisinier(ère) classe III: Être titulaire d'un diplôme d'études professionnelles en cuisine d'établissement ou d'un diplôme d'études collégiales en cuisine d'établissement ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études reconnue par le ministère de l'Éducation ET posséder deux années d'expérience pertinente.

RÉMUNÉRATION: Selon la convention collective en vigueur. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 9 février 1999.

COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL Service des ressources humaines Bureau des services au personnel non enseignant À l'attention de Madame Renée Girard 3737, rue Sherbrooke est Montréal (Québec) H1X 3B3

La CSMD souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes.

300 OFFRES D'EMPLOI
TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE 2 jours/semaine 2 ans d'expérience CLSC-CHSLD du MRC de 250 Carter, Laval H7M 5S5 fax 450-668-4988 R 300

Entreprise en pleine expansion, située à Laval, est à la recherche de TECHNICIEN(NE) (installation/service) ET REPRÉSENTANT(E) Dans le domaine de la communication multi-média, secteur commercial (JBLV, Crown, TOA, Teac, Lucent, etc.) 450-429-5532 Ou par courrier électronique: treckcadeau@qc.aira.com R 300

SUITE des petites annonces à la page E1

Missing files that are needed to complete this page: